VOLUME I. WINNIPEG, MARDI, 3 FEVRIER 1914 NUMERO 38

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50



LA LIBERTÉ

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Télephones - - Garry 4264-4265

DIEU ET MON DROIT

UNE PREUVE

La fin de l'année 1913 nous a apporté les rapports annuels de presque toutes les Caisses Populaires existantes. Et de toute part c'est un concert unanime d'admiration pour l'oeuvre sociale de M. le Commandeur Desjardins. C'est toujours le même refrain: résultats dépassant l'attente; pas de baisse nulle part; mauvaises affaires, chose inconnue.

Des cent soixante et quelques C. D. déjà existantes, l'une en particulier attire naturellement tous les regards, par son ancienneté et sa prospérité constante depuis sa fondation.

J'ai mentionné la Caisse Populaire de Lévis.

La première fondée, et le modèle de toutes les autres, la Caisse de Lévis s'est toujours maintenue au premier rang par sa marche progressive.

Le 13me rapport annuel pour l'année finissant le 30 novembre 1913, montre la Caisse de Lévis dans sa prospérité habituelle. Voyons plutôt.

Cette Caisse compte 1,160 sociétaires,—avouons que ce nombre parait trop restreint pour une ville comme Lévis.—Mais le rapport financier indique l'activité de ses membres.

En 1913 les parts ont augmenté de $41,555.00, la taxe d'entrée a été de $1,688.00 et l'épargne $10,743.02; soit $53,986.02 d'entrés à part les bénéfices.

Le mouvement général des fonds s'est accru pendant l'année de $339,871.09, soit plus de $1,000 par jour d'opérations. Comparez cela avec les dépenses de l'année, $831.03, ce qui signifie des frais journaliers de $2.70 pour administrer $1,000.00 par jour ou encore plus de $400.00 d'affaires pour chaque $1.00 dépensé. Où trouverez-vous jamais ailleurs une administration si peu coûteuse? Et remarquez que ces $831.03 dépensés représentent à la fois le salaire, la papeterie et autre matériel requis. A coup sûr voilà une manière bien économique de gérer des affaires.

Le mouvement général, c'est-à-dire, le total des recettes et de tous les paiements faits depuis l'établissement de la Caisse Populaire de Lévis, se chiffre à $1,845,471.05.

Vous avez bien vu ce chiffre énorme?

Comparez donc avec les commencements. Quel chemin parcouru! Comme nous sommes loin des chiffres inscrits au livre des recettes le soir de la première journée d'existence de cette Caisse. Ce jour-là on avait encaissé tout juste $26.40; et aujourd'hui, à 13 ans de distance, c'est près de *deux millions* qu'on y compte! C'est à rallumer l'espoir dans le coeur des pessimistes les plus invétérés.

Jetez maintenant un coup d'oeil sur le tableau des prêts de cette même Caisse Modèle, de Lévis:

Années	Nombre de prêts	Montants
1re	49	$ 3,667.21
2me	166	19,800.26
3me	278	27,036.34
4me	272	31,272.68
5me	300	40,586.80
6me	370	64,766.72
7me	461	86,963.15
8me	518	75,572.97
9me	653	110,404.47
10me	788	136,903.49
11me	827	179,261.85
12me	859	192,526.00
13me	1,007	231,618.33
	6,518	$1,203,380.27

S'il y a une éloquence dans les chiffres, elle est manifeste dans le tableau précédent. Voici des ouvriers qui s'entendent pour économiser ensemble leurs sous, et s'entr'aider, et par cette agglomération de leurs petites économies, réussissent en 13 ans à se secourir entre eux pour une valeur de plus d'un million reparti en 6,518 prêts. Pour une action sociale populaire, en voilà une!

Et ces prêts étaient-ils sûrs? Y a-t-il dans l'histoire de la C. P. de Lévis un chapitre des "Profits et Pertes"? Il y a les profits; mais de pertes, aucune. Et les directeurs, livres en mains, déclarent avec un orgueil bien légitime qu'après 13 ans d'opération, la Caisse n'a pas à regretter un seul sou de prêt.—Et remarquez que le cas de la Caisse de Lévis n'est pas unique; mais c'est l'histoire de toutes les Caisses Desjardins.

Trouvez, si vous pouvez, une autre organisation financière quelle qu'elle soit, qui puisse se glorifier dans le même laps de temps de n'avoir aucune perte à enregistrer.

L'histoire et les succès de la Caisse de Lévis et de toutes les autres (car ils sont les mêmes) sont bien de nature à encourager tous les centres, petits et grands, à s'organiser de la même manière. Faisons-en l'expérience; ne craignons pas un échec. Il y a maintenant plus de 160 Caisses Desjardins: environ 122 dans la Province de Québec, au moins une vingtaine dans Ontario, autant aux Etats-Unis. Toutes fonctionnent admirablement bien. Pourquoi hésiterions-nous encore à doter notre beau pays de l'Ouest de ces banques populaires? Elles sont, à la ville comme à la campagne, d'un avantage inappréciable pour notre peuple. Secouons donc notre apathie, ayons plus confiance en nous-mêmes; nous trouverons partout un groupe d'hommes et de femmes capable d'organiser une Caisse Desjardins entre eux; et une fois la chose établie, ils n'auront qu'un regret: celui de ne l'avoir pas fait plus tôt.

J.-C. ST-AMANT, Ptre.

COLIS POSTAUX

Le système des colis postaux sera inauguré le 10 février prochain. Le maître général des postes a réussi à conclure une entente avec les compagnies de chemins de fer. Ces négociations entre le ministère et les compagnies de transport duraient depuis neuf mois.

* * *

Le service des colis postaux ne s'appliquera au début qu'aux provinces. Plus tard, quand les premiers essais auront été satisfaisants les bienfaits du système seront accordés à tous le pays. Le service deviendra interprovincial.

Le nouveau système fonctionnera comme suit:

Chaque bureau de poste sera le centre d'une zone locale. Dans un rayon de vingt milles, on y jouira d'un tarif inférieur à celui en vigueur dans les zones provinciales. Chaque province constituera une zone excepté les Provinces Maritimes qui sont fusionnés et ne formeront qu'une seule zone.

La diminution de tarif dans les zones locales a pour but de favoriser le petit marchand et de lui permettre de tenir tête au riche vendeur des villes.

Le tarif suivant sera en vigueur dans les zones locales.

Une livre, cinq sous; deux livres, six sous; trois livres, sept sous; quatre livres, huit sous; cinq livres, dix sous; six livres, douze sous. Durant les trois premiers mois, il ne sera accepté aucun colis pesant plus de six livres. Plus tard, on transportera des colis pesant jusqu'à onze livres, au prix de deux sous la livre.

* * *

Le principal obstacle à l'établissement du système des colis postaux au Canada a toujours été les compagnies de chemin de fer. Elles recevaient, en chiffres ronds, deux millions par année pour le transport de la poste canadienne. C'était, disaient-elles travailler à perte. Les chemins de fer américains étaient mieux rénumérés. Des années et des années, les compagnies canadiennes ont demandé un remaniement du tarif. Elles exigeaient trop et l'on ne pouvait s'entendre. Elles ont mis de l'eau dans leur vin et fini par accepter les propositions du gouvernement fédéral.

* * *

Le système des colis postaux a donné d'excellents résultats aux Etats-Unis. Nul doute qu'il en sera de même au Canada.

CE QUE FONT NOS DEPUTES

Mardi—Le premier ministre soumet à la chambre son projet, si longtemps attendu, d'un remaniement des collèges électoraux de la province. Dans un bref discours, il explique les différentes modifications que subit la carte actuelle de la province.

La province aura à l'avenir quarante-neuf comtés dont sept dans Winnipeg. Elmwood annexé à ce qui était le comté de Springfield formera maintenant le comté d'Elmwood. Winnipeg sera partagé en trois districts: Winnipeg-Nord, tout l'espace au nord de la voie du Pacifique et au nord de l'avenue Portage. Winnipeg-Sud, tout l'espace au nord de l'avenue Portage. Winnipeg Centre, tout l'espace au sud de l'avenue Portage. Chacun de ces districts aura deux représentants.

La partie nord de la province enverra trois représentants à la législature au lieu d'un. Le territoire du Keewatin est fractionné en trois: Le Pas, Churchill et Nelson.

Deux comtés disparaissent de la carte électorale. Morden et Rhineland sont fusionnés et n'auront qu'un représentant à la législature. Avondale et Brandon Sud feront place au nouveau comté de Glenwood.

Gimli est divisé, une partie retenant l'ancien nom et l'autre prenant celui de Saint-Georges. Dauphin subit le même sort. A l'avenir, ce territoire comprendra deux comtés, l'un conservant le vieux nom et l'autre empruntant le sien au village de Sainte-Rose du Lac. Dans le vénérable comté de Russell, on a taillé le comté Roblin, un nouveau-né. Assiniboia, représenté par M. Aimé Bénard, formera les comtés d'Assiniboia et d'Iberville. La municipalité de Ritchot fera partie du comté de LaVérendrye. Dans le nord, le comté de Saint-Clément a été fait d'emprunt à Kildonan et St. Andrews, Springfield et Selkirk Est.

* * *

Mercredi soir.—Comité.

Plusieurs nouveaux amendements sont ajoutés au projet Coldwell modifiant le Truancy Act.

Ils confèrent au lieutenant-gouverneur en conseil le pouvoir de nommer des surveillants (truant officiers), modifient le nom de la loi qui se nommera "Truancy, Neglected and Delinquent Children's Act", définissent d'une manière plus claire les clauses obligeant les parents, gardiens, professeurs, principaux, etc., à rendre compte au département d'éducation de la fréquentation scolaire. A moins d'un permis signé par un juge, ou par le surintendant des enfants délaissés ou par un surveillant (truant officer), on ne pourra employer, durant les heures de classe tout enfant âgé de moins de 14 ans. Ce dernier amendement ne se limite pas au travail des usines mais englobe tout les genres d'emploi. Le terme "lawful excuse" est remplacé par celui de "reasonable excuse".

Le comité a rejeté deux amendements proposés par l'opposition. Le premier demandait d'inscrire dans le statut une clause obligeant les enfants à fréquenter l'école et leurs parents à les y forcer, en somme l'obligation. Il a rejeté car cela, a-t-on répondu, se trouve dans la loi. Le second amendement voulait qu'on spécifiât un certain nombre de raisons justifiant l'élève de s'absenter. On a préféré s'en tenir aux termes de la loi amendée par M. Coldwell.

* * *

Mercredi.—Le député de Winnipeg-Ouest, M. Johnson, propose l'adoption en seconde lecture du projet de rappel des amendements Coldwell.

Selon lui ces amendements sont ambigue, de nature à soulever les unes contre les autres les différentes dénominations religieuses de cette province. L'opposition les avait votés sur l'assurance du ministre Coldwell qu'ils n'amoindriraient en aucune façon la portée actuelle de la Loi des Ecoles Publiques. M. Johnson rappelle les différentes interprétations données de ces amendements. Il termine en réclamant au nom des partisans de l'école nationale la disparition des statuts des amendements Coldwell.

M. Norris, chef de l'opposition, le suit. Nul ne sait, dit-il en substance, ce que sont les amendements Coldwell, ni les protestants, ni les catholiques. M. Coldwell a voulu tromper tout le monde. La politique de l'opposition est claire. Elle veut l'école nationale, neutre. Pour cette idée, elle est prête à vaincre ou à mourir.

Les discours de MM. Johnson et Norris ont été coupés de fréquentes interruptions de la part de l'honorable Coldwell et de quelques remarques du premier ministre.

M. Coldwell a proposé l'ajournement du débat. Il répondra plus tard à M. Johnson.

* * *

Jeudi.—Des deux côtés de la chambre l'on monte à l'assaut des clubs de nuit. On n'ignore pas que l'enquête provoquée par l'évasion de Krafchenko a fort terni leur réputation. M. Ferguson, de Hamiota, conservateur, demande à la législature de supprimer tous les permis et de n'autoriser la vente des liqueurs enivrantes que de midi à deux heures et de six heures à huit heures de l'après-midi. Encore cette vente devra-t-elle s'accompagner d'un repas. La motion de l'opposition est plus rigide. Elle réclame tout simplement la suppression des permis. Elle veut la disparition complète des clubs de nuit.

* * *

Jeudi, 29 janvier.—Cet après midi, l'honorable Hugh Armstrong, trésorier-provincial, présente à la législature son rapport annuel de la situation financière de la province. Le Manitoba peut se vanter du joli surplus de $473,321.19. Le revenu pour l'année se terminant le 30 novembre 1913 a été de $5,788,069.98 et les dépenses au compte du revenu consolidé ont été de $5,314,848.79. Le gouvernement prévoit pour la prochaine année fiscale une dépense de $7,225,791.

L'administration des téléphones sous la direction du gouvernement a donné un surplus de $26,690.74. Ce profit a été ajouté au fonds de réserve qui s'élevait déjà à $300,000.

Faisant la revue de l'année fiscale, le trésorier déclare que le Manitoba a remarquablement bien supporté la crise financière. A la vérité, la province l'a ressentie mais les cultivateurs ont eu une bonne récolte et les banques de Winnipeg ont fait de meilleures affaires que celles de Toronto. C'est la conviction du trésorier que quand reviendra l'état normal des affaires, le Manitoba recommencera à marcher à pas de géants dans la voie du succès et de la prospérité.

Dans son discours d'une heure et demie, le trésorier a aussi touché à la question du coût élevé de la vie. Il se demande si le peuple en saisit le véritable aspect. Enumérant les différentes causes auxquelles on attribue de toutes parts la hausse du coût de la vie, il rappelle la remarque d'un économiste qui croit plus à un mode coûteux de vivre qu'à une hausse réelle du coût de la vie.

Vendredi, 30 janvier.—La question de l'élection de Gimli est revenue sur le tapis, soulevée de nouveau par M. Norris, chef de l'opposition. Ca été l'occasion d'un débat acerbe entre lui et M. Taylor, le député actuel du comté de Gimli. M. Norris a accusé le gouvernement d'avoir pratiqué sur une large échelle une corruption effrénée pour faire élire son candidat. Le premier ministre lui demanda de préciser et de donner des noms, lui suggéra de porter la question devant le comité d'élection et privilèges, de sommer les témoins d'y comparaître et d'y présenter une preuve sous serment. M. Norris insista pour la formation d'une commission d'enquête mais le premier ministre revenant à la charge fit observer qu'un tel comité d'enquête ne se pouvait constituer avant une accusation précise et directe.

* * *

L'opposition a amèrement critiqué le projet de remaniement des collèges électoraux présenté par le premier ministre. D'après elle, on aurait trituré la carte pour assurer la défaite de certains membres actuels de l'opposition. Le premier ministre a défendu lui-même son projet de remaniement.

* * *

Samedi, 31 janvier.—M. Malcolm, député de l'opposition, annonce qu'il demandera à la législature d'accorder droit de vote aux femmes aux élections provinciales. L'opposition appuiera certainement cette demande. Nul doute que la droite la combattra. Il y a quelques jours à peine, le premier ministre déclarait que l'envant une des grandes associations féministes de Winnipeg, le pretrée de la femme dans la politique signifierait la ruine du foyer et de la famille.

Par un vote de sept contre cinq, le Comité des Comptes Publics a décidé qu'une enquête serait tenue sur la manière dont sont conduits les clubs de nuit dans Winnipeg. Cette enquête commencera mardi. Les gérants des différents clubs de Winnipeg seront sommés de comparaître devant le comité et d'expliquer leur conduite.

On a de nouveau cet après-midi parlé de l'élection de Gimli. C'est M. Green, de l'opposition, qui au cours de sa critique de l'état financier de la province a remis la question sur le tapis. Il a déclaré avoir eu connaissance de distribution de bouteilles de whisky écossais et de bière allemande. Il n'a cependant donné les noms d'aucun des coupables.

M. Green a parlé près de trois heures. Son discours a été suivi de l'ajournement à lundi après-midi.

OU VAS-TU

—Où vas-tu, pauvre pastourelle?
—Sauver la France, mon pays.
—Que peut ton bras d'enfant pour elle?
—Dieu m'a dit: Pars! et j'obéis;
Je m'en vais, loin de mes compagnes,
D'un père et d'une mère en pleurs;
Adieu clocher, adieu campagnes
De Domrémy, de Vaucouleurs.

—Où vas-tu, Jeanne la guerrière?
—Bouter l'Anglais hors du pays.
—L'Anglais accourt et crie: Arrière!
—Dieu m'a dit: Marche! et j'obéis.
Par le roi du ciel et de France,
Orléans, Jargeau, Beaugency,
Ouvrez!... Je suis la délivrance:
La paix, de par Dieu, la voici.....

—Où vas-tu, Jeanne? à quelle fête?
—A Reims, au coeur de mon pays.
—Pour toi la gloire est-elle faite?
—Dieu m'a dit: Viens! et j'obéis.
Ma place à moi, c'est la première
Près de mon roi, mon cher seigneur;
A la peine on vit ma bannière;
Il faut qu'on la voie à l'honneur.

—Où vas-tu, sainte qu'on outrage?
—Mourir pour vous, pour mon pays.
—Réponds, guerrière, aux cris de rage!
—Dieu m'a dit: Meurs! et j'obéis.
Déjà la flamme m'environne;
Mais à mes yeux brille au-dessus
Le ciel qui s'ouvre, et ma couronne,
Et le doux nom du Roi Jésus.

—Entends-tu nos chants d'espérance?
—J'entends la voix de mon pays.
—Viens, Jeanne, et sauve encor la France.
—Oui, Dieu m'envoie et j'obéis.
En haut les coeurs! tout va renaître;
Jésus, ton roi, France, est vivant;
Dis-lui: Jésus, régnez en maître!
Il te dira: France, en avant!

P.-V. DELAPORTE, S.J.

AUX COMMUNES

Lundi, 26 janvier.—Le débat sur l'adresse touche à la fin. On s'attend qu'un vote sera pris ce soir. MM. Lafortune, Broder et Lemieux ont été les orateurs de la veille. Le champ du débat ne varie pas. On ne parle que coût de la vie, réforme du tarif, élections partielles, état des affaires canadiennes.

Par suite de l'absence de son parrain le bill Lespérance demandant le rappel de la loi navale Laurier n'a pas subi la première lecture.

* * *

Mardi, 27 janvier.—Le premier vote de la session a eu lieu à minuit. L'amendement Laurier a été défait par une majorité de 44 voix. L'opposition blâmait l'administration financière du gouvernement.

M. Neely, député de Humboldt, annonce qu'il proposera demain que le gouvernement décrète l'entrée en franchise du blé américain au Canada ouvrant par là le marché américain au blé canadien. M. W.-F. Maclean, conservateur, réclame fortement l'entrée en franchise du blé américain. Il semble le seul membre de la droite qui soit de cet avis.

* * *

Mercredi, 28 janvier. — Plusieurs députés libéraux de l'Ouest parlent en faveur de l'amendement Neely recommandant l'entrée libre du blé américain et l'ouverture du marché américain au blé canadien. Tous sont d'avis que ce serait très avantageux à l'Ouest et citent à l'appui de leurs prétentions la résolution adoptée unanimement par la législature manitobaine.

M. Rogers, au nom du gouvernement, déclara que l'amendement était prématuré et contre la coutume.

Le débat sur l'amendement Neely est ajourné à demain.

* * *

Jeudi, 29 janvier.—Le débat sur l'amendement Neely se poursuit. A l'exception de M. Rainville, député de Verchères, tous les orateurs sont des députés libéraux de l'Ouest. Ils apportent la même énergie à réclamer l'ouverture du marché américain aux produits canadiens et dénoncent violemment les manufacturiers de l'Est cause, d'après eux, de tout le mal et de toute l'opposition du gouvernement.

L'amendement est défait par un vote strictement de parti. Seul M. Maclean, conservateur, vote avec les avocats du blé en franchise. Cela clot le débat sur l'adresse qui est adoptée sur division.

* * *

Vendredi, 29 janvier.—Le gouvernement présentera la semaine prochaine son projet de remaniement des collèges électoraux. La nouvelle chambre se composera de 234 députés. Le projet du gouvernement n'indiquera que le nombre de collèges électoraux. La délimitation de leurs frontières sera confiée à un comité de conservateurs et de libéraux. On suivra le précédent créé en 1903 par Sir Wilfrid Laurier.

Québec sera le pivot de ce remaniement. Sa population divisée par 65, le nombre de ses représentants, donnera une unité de représentation de 30,811. En calculant sur cette base, la représentation des provinces sera comme suit:

Ontario, population de 2,523,208: 82 députés.

Québec, population de 2,002,712, 65 députés.

Nouvelle-Ecosse, population de 492,338, 16 députés.

Nouveau-Brunswick, population de 351,889, 11 députés.

Manitoba, population de 455,614, 15 députés.

Colombie Britannique, population de 392,480, 13 députés.

Ile du Prince Edouard, population de 93,728, 3 députés.

Saskatchewan, population de 492,432, 16 députés.

Alberta, population de 374,663, 12 députés.

Yukon, population de 8,512, 1 député.

Dans les villes, l'unité de représentation, comme il convient, sera sensiblement plus élevé que dans les villes. Il atteindra et même dépassera les 40,000.

Actuellement, les différentes provinces sont représentées comme suit au parlement fédéral: Ontario 86, Québec 65, Nouvelle Ecosse 18, Nouveau-Brunswick 13, Manitoba 10, Colombie Britannique 7, Ile du Prince Edouard 4, Saskatchewan 10, Alberta 7, Yukon 1.

Ontario perdra 4 députés, la Nouvelle Ecosse et le Nouveau-Brunswick chacun 2, l'Ile du Prince Edouard 1. Le Manitoba en gagnera 5, la Colombie Britannique 6, la Saskatchewan 6, l'Alberta 5.

La nouvelle chambre comprendra treize députés de plus que l'ancienne.

Le premier ministre a soumis à la chambre un projet de création de neuf nouveaux sénateurs. Ils représenteront les provinces de l'Ouest, 3 pour la Colombie Britannique et 2 pour chaque autre province.

LA FRANCE ET LES MISSIONS

Les Missions Catholiques viennent de publier la liste des missionnaires tombés, au cours de l'année 1913, dans le champ de l'apostolat. Ce glorieux nécrologe ne comprend pas moins de 197 noms, dont 10 évêques et 187 prêtres.

Des 10 évêques, huit étaient français; les deux autres étaient italiens.

Sur les 187 prêtres, la moitié à peu près, exactement 91, étaient Français. A ce nombre il faut ajouter les dix originaires des diocèses de Metz et de Strasbourg et qui sont nés Français. En réalité la France a fourni plus de la moitié du chiffre global de 197, exactement 109.

Comme on le voit, la France tient toujours le premier rang.

Les joueurs ont le pas sur les gens d'esprit, comme ayant l'honneur de représenter les gens riches.

* * *

Nous sommes moins offensés du mépris des sots, que d'être médiocrement estimés des gens d'esprit.

* * *

La tranquilité d'esprit passerait-elle pour une meilleure preuve de la vertu? La santé la donne.

QUELQUES EPISODES DE LA VIE DE JEANNE D'ARC

L'opinion d'un historien protestant anglais. Portrait de Jeanne d'Arc. Son martyre.

Nous n'avons aucun portrait de Jeanne d'Arc, qui ait la moindre valeur d'authenticité. D'autre part, les descriptions qui nous sont parvenues de son aspect et de sa personne sont si vagues, si générales, qu'il est impossible aujourd'hui de se figurer Jeanne avec un peu d'exactitude et de vérité. Les représentations innombrables qu'on a données de l'héroïne sont toutes de fantaisie rarement heureuse. Voici toutefois les traits à peu près fixés, par l'accord des témoignages. Jeanne d'Arc était assez grande; un seul témoin la dit petite: mais une femme habillée en homme, si elle n'est pas d'une stature exceptionnelle, peut paraître petite, sans l'être pour son sexe. Elle était bien faite et robuste; le geste seul était un peu viril; mais la physionomie était toute féminine: et la voix surtout très douce. Ses cheveux étaient noirs et coupés en rond à la hauteur du cou. Aucun témoignage ne nous dit si ses traits étaient purs ou réguliers; la rude vie des champs avaient sans doute altéré la délicatesse; car les témoignages mêmes qui louent la belle proportion de ses formes et l'élégance naturelle de sa démarche et de son allure, ajoutent qu'elle avait bien l'air d'une paysanne. Et nous l'aimons mieux ainsi; et nous reconnaissons mieux dans cette forte fille des champs la bonne sève du pays natal que dans la morbidesse et la gracilité dont nos peintres et nos sculpteurs ont trop souvent doté Jeanne d'Arc, contre tous les témoignages et contre la vérité.

JEANNE D'ARC.
Chapu.

Mais ce serait une autre erreur aussi grave, que de prêter à Jeanne d'Arc quelque chose (si peu que ce fût) de la virago; ni dans son aspect physique, ni dans ses goûts et ses sentiments moraux, on ne surprend rien, absolument rien qui soit proprement "masculin"; rien, dirai-je même, au risque d'étonner, qui soit vraiment militaire ou belliqueux.

Il ne faut pas confondre Jeanne avec ces femmes viriles, qui, soit dans l'antiquité, soit dans les temps modernes, ont aimé la guerre pour elles-mêmes, et recherché passionnément le fracas des batailles et la gloire des armes. La plupart de ces héroïnes avaient montré dès l'enfance des goûts masculins, une humeur aventureuse et l'amour des dangers. Toute différente est Jeanne. Il n'y a pas un seul trait dans l'histoire de son enfance qui la distingue des jeunes filles de son âge et de sa condition; elle est seulement plus pieuse et plus grave que les autres. Aucun exercice violent ne paraît lui plaire; ni amazone, ni chasseresse, on ne voit pas, pendant une année passée parmi les hommes d'armes, qu'elle ait pris part, ni même assisté à aucun jeu militaire, quintaine ou tournoi. Elle se fit soldat brusquement, par grâce et par volonté, d'un jour à l'autre; rien n'avait annoncé cette vocation; rien ne l'y avait préparée. Ou plutôt disons autrement. Devint-elle un soldat, à proprement parler, celle qu'on ne vit jamais frapper un seul ennemi de sa main; celle qui put se vanter devant les juges qui l'accusaient hypocritement d'avoir eu "soif de sang" que jamais sa main n'avait versé le sang? Le poète a décrit magnifiquement cette fureur du combat, qui saisit les plus humains:

> Voilà que par degrés, de sa sombre démence
> Le combat les enivre; il leur revient au coeur
> Ce je ne sais quel dieu qui veut qu'on soit vainqueur,
> Et qui, s'exaspérant aux armures frappées,
> Mêle l'éclair des yeux aux lueurs des épées.

Jamais Jeanne d'Arc n'a senti cette fièvre du fer heurtant le fer, cette âpre volupté de la mort évitée ou donnée; dans ce siècle où la bataille était encore surtout un ensemble de duels, jamais, semble-t-il, Jeanne d'Arc ne se battit en duel contre aucun ennemi. Mais intrépide, dédaigneuse de sa vie, ou assurée par l'Ange invisible qui planait sur elle, Jeanne s'élançait la première, son étendard en main; et le flot vengeur se ruait derrière elle, par la fissure qu'elle avait ouverte. Elle n'était pas un combattant, mais l'âme de l'armée entière ou plutôt l'âme de la patrie, incarnée dans ce corps fragile et dans ces formes virginales. Mais bien éloignée d'être sanguinaire, elle n'aspire qu'à la paix; la paix, plus belle que toutes choses, hormis le droit cependant. Il faut que les Anglais rendent la France qu'ils ont volée. S'ils veulent la rendre sans guerre, Dieu soit loué: Jeanne n'exige pas qu'Azincourt soit vengé; mais qu'ils s'en aillent; qu'ils rendent la France à son Roi. Qu'ils sortent de France; on ne les poursuivra pas. Ce n'est pas le langage d'une femme entêtée d'exploits guerriers. Sur le champ de bataille, elle émerveille tous les hommes d'armes par son enthousiasme intrépide. Au conseil, elle étonne les capitaines par son bon sens militaire et par un instinct divinateur qui souvent lui fait voir plus juste que l'âge ou l'expérience. Et, parmi nos contemporains, des juges compétents qui ont étudié de près ses campagnes, déclarent qu'il y avait en elle des parties de grand capitaine, et comme un certain génie de la guerre. Le génie, peut-être; non l'amour. Elle n'aimait que la France; elle guerroyait pour l'affranchir; mais la guerre ne l'amusait pas. Le harnais déposé, le conseil fini, on la retrouvait douce, effacée, modeste: parlant très peu, priant beaucoup, elle semblait une petite paysanne dévote, bien plutôt qu'une jeune guerrière. On eût dit qu'il y avait deux femmes en elle: mais ces deux femmes n'en sont qu'une seule qui sans cesse s'attache à faire ce que Dieu veut qu'elle fasse, et à jouer le rôle que Dieu veut qu'elle joue. A toute heure, elle semble écouter, pour obéir aussitôt.

L. Petit de Julleville.

Le nom et la renommée de Jeanne d'Arc appartiennent, comme l'arc-en-ciel, au domaine des vérités communes; ils nous sont si familiers qu'il faut un effort d'imagination si nous voulons apprécier la position unique de la Pucelle dans l'histoire. Un savant auteur français a dit de sa vie: "C'est le plus merveilleux épisode de notre histoire et de toutes les histoires".

Elle fut la concentration et l'idéal de deux nobles efforts humains vers la perfection. La fille de paysan fut la fleur de la chevalerie, brave, douce, compatissante, courtoise, bonne et fidèle. Par la suite les poètes et les romanciers se sont plu à retracer l'image de la "dame chevalier", mais Spencer et Aristote n'auraient pu créer, Shakespeare n'aurait pu imaginer, un être tel que Jeanne d'Arc.

Elle fut la fille la plus parfaite de son Eglise; les sacrements furent le pain même de sa vie; sa conscience, lavée par de fréquentes confessions, demeura belle et pure comme les lys du paradis. Dans une tragédie sans parallèle ni précédent, la fleur de la chevalerie mourut pour la France et la chevalerie française qui l'avaient abandonnée: fut tuée par la chevalerie anglaise, qui la traita de façon honteuse avant de l'envoyer au supplice, et la chrétienne la plus fidèle périt du fait de la "science céleste" et de la politique haineuse de prêtres qui s'appelaient eux-mêmes impudemment "l'Eglise".

La chevalerie sur son déclin, la "science céleste" égarée, se trouvant face à face avec un idéal vivant de chevalerie et de foi, l'anéantirent. Jeanne s'en vint vers elles jeune fille, presque enfant, si l'on tient compte seulement du nombre de ses années, belle, gaie, "l'air heureux". Les prêtres et les docteurs de l'ennemi lui offrirent le pain des larmes et l'eau d'angoisse par un effet de leur pitié, à les entendre. Ils la trompèrent et finirent par l'envoyer au bûcher.

Elle s'en vint avec une puissance et un génie qui devaient être le prodige du monde, tant que le monde durerait. Elle racheta une nation et accomplit une oeuvre qui parut à son peuple miraculeuse et qui peut légitimement sembler telle.

Lang.

* * *

La pitié attendrie de Cauchon valut à Jeanne de voir se réaliser son suprême désir, elle fut autorisée à recevoir le sacrement. Ladvenu entendit sa confession et envoya Massieu à l'évêque pour demander que sa pénitente pût recevoir le corps de Notre-Seigneur. Cauchon ayant réuni quelques-uns de ses conseillers accorda la permission, fait qui serait encore une preuve de la soumission de Jeanne.



JEANNE D'ARC VICTORIEUSE ENTRE A ORLEANS.
Scherrer

Le sacrement fut apporté de façon irrévérencieuse, sans lumière, sur la patène du calice, le tout enveloppé dans un linge de toile; l'officiant n'avait pas mis son étole. Ladvenu indigné fit des remontrances. On forma un cortège de clercs avec des flambeaux, et la prisonnière s'étant confessée une seconde fois, reçut la communion très dévotement et en versant d'abondantes larmes.

Alors elle fut revêtue d'habits de femme et conduite au bûcher par Massieu et Ladvenu. Déjà elle avait reçu la visite de Maurice auquel elle dit: "Maître Pierre, où serais-je ce soir?"

Il répondit: "N'avez-vous pas confiance en Notre-Seigneur?

—Ah oui, reprit-elle, et par la grâce de Dieu, je serai en paradis." Même dans cette circonstance les Voix lui avaient annoncé ce qui aurait lieu: elle devait aller tout droit de la terre au séjour des bienheureux.

Comme on allait l'entrainer vers le bûcher, elle se lamenta d'une façon si touchante que ses deux compagnons ne purent retenir leurs larmes ainsi que tous ceux qui l'entendirent.

On raconte—et c'est une histoire étrange—que Loiselleur dévoré de remords, grimpa sur la charrette pour demander pardon à la prisonnière. Les Anglais irrités l'auraient massacré sans l'intervention de Warwick, et il s'en alla dans la rue en pleurant amèrement. S'il quitta ensuite Rouen, ce ne fut pas pour sauver sa vie, ni pour longtemps.

JEANNE D'ARC BRULEE A ROUEN EN 1431
Par J.-E. Lenepven.

Jeanne avait été amenée sur la place du Vieux-Marché, à côté de l'église Saint-Sauveur. Là se dressaient trois échafauds; sur l'un on exposa la Pucelle et on la prêcha comme précédemment; sur l'autre étaient assemblés les dignitaires laïques et religieux; le dernier enfin comprenait une construction en plâtre surmontée de fagots et d'un poteau.

On y voyait un écriteau avec les mots: "Jeanne qui s'est faict nommer la Pucelle, menterresse, pernicieuse, abuserresse de peuple, divineresse, superstitieuse, blasphemeresse de Dieu, présumptueuse, malcréant de la foy de Jhesucrist, vanteresse, ydolatre, cruelle, dissolue, invocateresse de déables, apostate, scismatique et heretique."

Il y avait seize motifs de blâme et chacun d'eux était un infâme mensonge. Suivant l'usage, on avait mis sur sa tête une sorte de mitre en papier avec l'inscription: "Hérétique, relapse, apostate, ydolatre."

Midi précis, commentant de façon abusive un verset de Saint-Paul.

Elle écouta patiemment, résignée. Toute lutte était finie, et l'on dit que ses juges pleuraient. Ils n'avaient pas eu de pitié, mais ils n'étaient pas dépourvus de sensibilité.

Cauchon lut la sentence.

Puis elle invoqua la sainte Trinité, la glorieuse Vierge Marie et tous les saints du paradis en nommant quelques-uns d'entre eux, sans doute ceux qu'elle invoquait habituellement. Elle demanda ensuite humblement pardon à tous, de quelque condition qu'ils fussent, aussi bien à ceux de son parti qu'à ses ennemis; implorant leurs prières, leur pardonnant de son côté tout le mal qu'ils pouvaient lui avoir fait.

Elle supplia tous les prêtres présents, et ils devaient être nombreux au supplice, de célébrer chacun une messe en sa mémoire. C'était l'heure du dîner. On rapporte que le cardinal Beaufort et quelques nobles anglais pleurèrent tandis que d'autres, jugeant qu'il était temps d'en finir et de la brûler, criaient: "Comment, prêtre, nous ferez-vous dîner ici?"

Sans lire aucune sentence de l'autorité civile, le bailli de Rouen, levant la main, dit: "Emmenez-la."

Elle fut conduite à l'échafaud central et y monta aussi bravement qu'aux échelles d'assaut d'Orléans et de Jargeau.

Elle demanda une croix pour la contempler pendant ses derniers moments. Un Anglais lui en fit une avec deux morceaux de bâton et la lui présenta. Elle la reçut dévotement et la baisa en invoquant à haute voix le Crucifié: puis elle la plaça dans son sein.

Elle pria ensuite Massieu de lui apporter la croix de l'église voisine pour qu'elle pût la regarder à travers la fumée. Elle l'embrassa longuement et la tint pendant qu'on l'enchaînait au poteau. On l'entendit alors prononcer ces paroles: "Ah! Rouen! j'ai grand'peur que tu n'aies à souffrir de ma mort!"

A la fin elle maintint que ses Voix étaient de Dieu et que tout ce qu'elle avait fait était par son commandement, affirmant que ses Voix ne l'avaient pas trompée. Elle invoquait sainte Catherine depuis le moment où on l'avait liée au poteau, et aussi saint Michel, le premier des êtres célestes qui lui étaient apparus dans le jardin de son père. Les doutes d'un instant étaient dissipés, elle était réconciliée avec ses saints. Elle les vit peut-être à travers la lueur des flammes du bûcher.

Tout à coup, elle appela à haute voix: "Jésus!" Sa tête s'inclina... et la fille de Dieu s'en retourna à la maison de son Père..

Son coeur cor cordium, ne fut pas consumé...

... ...

Pour que le monde n'eût pas de reliques de celle dont le monde n'était pas digne, les Anglais jetèrent ses cendres à la Seine.

Lang.

LE RECORD EN HAUTEUR

Dernier exploit de l'aviateur Legagneux

Le record du monde de la hauteur en aéroplane vient d'être à nouveau battu par le populaire pilote Legagneux, une dépêche récente nous l'a annoncé.

Il y a quelques jours, évoluant très près de Paris, Legagneux avait atteint la hauteur de 5,700 mètres; mais assailli par une tempête de neige, il avait dû revenir au sol, sans avoir pu battre le record de la hauteur que Perreyon avait porté à 5,800 mètres.

Legagneux décida d'effectuer sa prochaine tentative à l'aérodrome naval de Fréjus. Il fit, au cours de la semaine, deux essais préliminaires, et, enfin, partit pour battre le record.

Très rapidement, il s'éleva dans un ciel limpide, suivi attentivement des yeux par un nombreux public. Il descendit après 1 h. 49 de vol, et à l'examen du barographe, on vit que la hauteur atteinte était de 6,150 mètres.

Une ovation enthousiaste accueillit le nouveau recordman de la hauteur et le maire de Fréjus le félicita vivement de son succès.

Les chiffres donnés provisoirement par les baromètres sont sujets à rectification d'après calculs. Toutefois, avec une différence à son actif de 300 mètres, Legagneux doit certainement avoir battu le record.

C'est la troisième fois que ce pilote devient recordman du monde de la hauteur, et il le fut chaque fois sur un appareil différent. Le 9 décembre 1910, à Pau, sur Blériot, il atteignit 3,100 mètres, battant le record de l'Américain Johnstone. Le 17 septembre 1912, à Issy-les-Moulineaux, sur Morane-Saulnier, il s'élevait à 5,450 mètres, enlevant le record à Garros. Cette fois, il passe le premier les 6,000 mètres, sur monoplan Nieuport à moteur Le Rhône.

L'exploit de Legagneux souligne un nouveau progrès dans les moteurs. En effet, Perryon monta à 5,880 mètres avec un 160-chevaux, Legagneux n'a eu besoin que d'un 80-chevaux pour dépasser le sixième kilomètre.

En ce qui concerne le monoplan Nieuport de Legagneux, signalons que c'est un appareil de série du type léger, facilement démontable, destiné à l'artillerie, à la cavalerie, et dont un modèle était exposé au Salon.

On télégraphie de Nice que Legagneux a fait à un journaliste ce court récit de sa tentative:

"Tout a été fort bien jusqu'à 1,000 mètres; mais à partir de ce moment, j'ai cru que je ne serais pas capable de progresser.

"Le moteur tournait fort bien, mais j'ai rencontré une résistance extraordinaire, causée probablement par une particularité de l'atmosphère dans laquelle je m'engageais.

"Pendant plus de cinq minutes, je luttai énergiquement pour aller plus haut et je commençais à désespérer lorsque, à ma grande satisfaction, je ne rencontrai plus d'obstacles.

"Mon altimètre marqua bientôt la hauteur de 6,150 mètres, que je jugeai suffisante et je redescendis."

On ne saurait relater avec plus de simplicité une performance dont l'accomplissement nécessite cependant la possession par son auteur des plus grandes qualités de sang-froid, de hardiesse et d'énergie.

ILS EN ONT AUSSI EN ANGLETERRE

Notre confrère britannique "Education" signale un certain nombre d'erreurs relevées au cours des derniers examens primaires passés dans le Surrey, qui consoleront nos instituteurs de celles qu'on relève chez nous, de temps à autre, pour prouver la faillite de l'école laïque.

Citons au hasard:

—La Tamise part de Londres et finit dans le canal de Bristol.

—Le Nil coule dans le nord de la France et de l'Inde.

—Andrinople, capitale de la Russie et de l'Afrique.

—La Finlande est une île dans le nord du Canada.

En histoire, au moins huit candidats écrivent que saint Augustin introduisit le christianisme en Angleterre à des époques variant de 500 à 25 ans "avant" Jésus-Christ.

La bataille de Waterloo eut lieu en 1305—gagnée par Raleigh—gagnée par Nelson au XVIe siècle.

L'Australie a été découverte par Christophe Colomb, conquise par Raleigh et Livingstone, prise pendant la guerre des Boers par le général anglais Blücher. Les Anglais s'y précipitèrent en 1215, à cause de l'or.

Les possessions anglaises du sud de l'Afrique ont aussi été conquises par W. Raleigh et par Wellington ou Washington. Un candidat en parle comme de "choses merveilleuses, musées, joaillerie, etc."

Il s'agit, il est vrai, d'un examen de bourses pour le comté de Surrey, à l'usage des plus jeunes aspirants. C'est égal! ces candidats nous semblent d'une fantaisie un peu outrée!

Le bien-être est la loi des corps animés ou vivants; mais l'ordre est la loi des esprits.

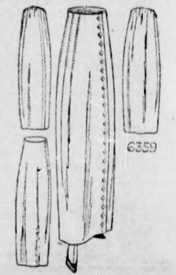
Département des patrons



Blouse aux lignes très souples. Epaule basse et tombante à laquelle tient une manche à large ouverture et fronçant un peu au poignet. Un large collet s'unit au fichu sur le devant. Rien dans le dos.

Le patron No. 6,368 est pour mesures de buste de 34 à 42 pouces La grandeur moyenne demande 4 verges d'un tissu de 27 pouces avec 7/8 de verge d'un tissu de 27 pouces pour le collet et 3 3/8 de verges de bordure.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



Cette jupe peut se faire d'un morceau ou de deux morceaux selon la largeur du tissu employé. On la fait fermer sur le devant et froncer un peu à la ceinture. On peut se servir de cheviotte, de velours, de satins etc.

Le patron Na. 6,359 est pour mesure de 22 à 30 pouces. La grandeur moyenne demande 2 5/8 verges d'un tissu de 54 pouces de large.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

Département des patrons,
LA LIBERTE,
B. P. 3151.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No............ Grandeur..........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

DANS LE MONDE

BANDITS DEVANT LES ASSISES

Un témoin a participé à deux assassinats et déposé trente trois bombes.

New York, 30.—Alfred Lehman est le principal témoin dans l'affaire de la bande de la Main noire cernée par le député commissaire Dougherty, au mois d'octobre dernier.

Lehman et deux complices furent arrêtés à Lyndhurst, sous l'inculpation d'avoir déposé une bombe dans une fabrique de vêtements.

Abandonné par les chefs de sa bande, Lehman résolut de se venger et raconta au député commissaire Dougherty l'organisation et les méfaits de la bande.

Interrogé par le juge Rosalsky, il renouvela ses aveux et reconnut avoir, au cours de 1913, déposé trente-trois bombes dans New-York et avoir participé à deux assassinats.

Pour le meurtre d'un Chinois, il reçut deux dollars. Pour déposer une bombe, il recevait de 50 à 100 dollars.

—Pourquoi avez-vous commis tant de crimes? lui demanda le président.

—Je gagnais ainsi beaucoup plus facilement de l'argent qu'en travaillant, fut la réponse.

—Avez-vous conservé de cet argent?

—Non, je l'ai perdu au jeu. C'était ma passion.

—En déposant ainsi des bombes dans les maisons, avez-vous jamais pensé aux victimes que vous alliez faire?

—Jamais.

—Vous n'avez donc aucune considération pour la vie humaine?

—Cela ne me faisait pas plus que de tuer un insecte.

Lehman déclara ensuite avoir débuté dans le crime à 7 ans. Il fut d'abord confié à une institution pour réformer les enfants puis, plus tard, après de nouveaux méfaits, dans une maison de correction et enfin dans un pénitencier.

Malgré tous les crimes qu'il a avoués, Lehman se défend d'être un "escroc de profession".

Il termine sa déposition en disant au district attorney que la bande s'occupait aussi de la traite des blanches.

Deux autres membres de la bande seront égalment entendus comme témoins.

MORT DE DEROULEDE

Le fondateur de la Ligue des patriotes meurt à Nice après une longue maladie.

Nice, 30.—Paul Deroulède est mort ce matin, à l'âge de 68 ans.

Le fondateur de la Ligue des patriotes souffrait depuis de longs mois d'une maladie de coeur; son état inspirait de vives inquiétudes à ses amis.

Il était arrivé ici depuis peu de temps, sur les conseils de son médecin.

Dimanche dernier, Déroulède assistait à la cathédrale à la dédicace d'une statue de Saint-Paul. Comme son médecin lui faisait remarquer que, vu son état de faiblesse, il commettait une grande imprudence, Déroulède répondit: "Y a-t-il une meilleure place pour mourir qu'une église?"

On le porta à la cathédrale dans une chaise roulante et il souffrit beaucoup de froid. Il déclara à l'issue de la cérémonie qu'il avait été heureux d'y assister.

Déroulède fit la campagne de 1870 comme officier; il fut fait prisonnier à Sedan et emmené en Allemagne, mais il ne tardait pas à s'échapper et reprenait son rang dans l'armée de la Loire.

Il fut un des plus dévoués partisans du général Boulanger.

Parmi ses oeuvres il faut citer: "Les chants du soldat" (1872); "l'Hetman" (1877); "Refrains militaires" (1888); "Feuilles de route, 1870" (1907).

Tous ses écrits sont empreints d'un patriotisme enthousiaste.

LA MAIN NOIRE

Quelques uns de ses nouveaux exploits

New York, 2.—Les récits de crimes commencé mardi devant le juge Rosalsky de la cour des sessions générales au procès de Sylvestro, se sont poursuivis hier.

Le tribunal a entendu Anthony Sadaitys connu sous le nom de Burke, qui comparaissait comme témoin à charge contre Sylvestro.

Sadaitys a raconté qu'il était à New-York depuis six ans environ et qu'il avait pris part à environ vingt-trois attentats. Lehman déclarait au juge qu'il ne lui en coûtait pas plus de faire mourir un homme que de faire mourir un insecte. Sadaitys est moins cruel. Il a affirmé qu'il s'arrangeait d'ordinaire pour éviter de tuer quelqu'un et qu'il ne plaçait des bombes que lorsqu'il était à peu près sûr que personne n'en serait victime.

Sadaitys affirme que les bombes étaient souvent inoffensives et que la bande dont il faisait partie ne s'en servait que dans le but d'effrayer les personnes à qui la bande avait demandé de l'argent, lorsque ces personnes mettaient de la mauvaise volonté à s'exécuter.

Huit membres de la bande de la Main-Noire sont maintenant sous les verrous à la prison des Tombs. Ils seront jugés rapidement l'un après l'autre dès que le procès de Sylvestro sera terminé.

Avant de venir au tribunal hier, Lehman a fait au capitaine William A. Jones et au détective John F. Fogerty une intéressante déclaration. Il leur a expliqué en détail comment et pourquoi les membres de la bande avaient tué leur camarade Luigiani.

Une bombe avait été déposée dans une maison de la 2e avenue au mois de mai dernier. La bande devait recevoir trois cents dollars pour cet exploit.

Luigiani prétendait recevoir une part de cette argent; pour diverses raisons les autres soutenaient qu'il n'y avait pas droit. Une querelle éclata: on choisit un arbitre. Celui-ci déclara que la part d'un nommé Seapone devait être versée à Luigiani. Trois semaines après Luigiani était assommé au coin de Stanton et Chrystie Streets.

* * *

Alfred Lehman, Anthony Sadaitys et Rocco Pucciarello ont fait de nouvelles déclarations au sujet de la Main-Noire devant l'assistant du district attorney Manley.

L'incendie du Hippodrome Theatre, East Houston street, ne fut pas le moins intéressant de leurs récits. Lehman le fit nonchalamment et eut bien soin de dire que s'il parlait c'était parce qu'il était sûr que le principal intéressé, un nommé Giuseppe Farrara, surnommé Fay, était hors d'atteinte.

Fay était follement amoureux d'une jeune fille du nom de Nellie Pecarro qui vivait avec son père 170 East Houston street. Il voulait l'épouser, mais le père de la jeune fille refusait son consentement. Fay décida d'enlever la jeune fille.

Lehman, Sadaitys et Pucciarello se chargèrent de l'affaire moyennant cent dollars chacun. Ils étaient sur le point d'accomplir le coup un soir que la jeune fille était au Hippodrome Theatre. Mais le portier soupçonneux, les surveilla de près, puis les obligea à partir.

Fay devint furieux et résolut de se venger du portier en lui faisant perdre sa place. Pour celà il ne trouva rien de mieux que de pénétrer dans le théâtre avec ses compères, d'arroser les chaises de boiseries de pétrole et d'allumer l'incendie.

Les pompiers furent appelés à temps et les flammes éteintes avant d'avoir causé beaucoup de dégâts. Rendu plus furieux encore Fay fit placer une bombe sur le seuil de la maison qu'habitait Nellie Peccaro. Mais il jouait de malheur ce soir-là; la bombe n'éclata pas et c'est pour cette affaire que Sylvestro est jugé en ce moment.

BIEN EMPLIS

27 députés et sénateurs vantent l'oeuvre d'un écrivain qui n'a jamais existé.

Paris, 27.—Tout Paris s'amuse d'un tour joué par "l'Eclair" à quelques crédules parlementaires. Les victimes de cette plaisanterie sont au nombre de vingt-sept: quinze sénateurs, neuf députés et trois conseillers municipaux.

L'amorce à laquelle ces naïfs parlementaires ont si bien mordu était la célébration du centenaire d'un auteur fictif "Hégésippe Simon".

Chacun d'eux reçut une lettre du "comité organisateur du centenaire" sur laquelle était gravée la maxime suivante, signée de cet écrivain:

"Quand le soleil se lève, l'ombre disparait".

Il était dit, dans cette lettre, que tout discours, prononcé pour rendre justice à la mémoire du célèbre Hégésippe, serait bien accueilli et que le comité se ferait un plaisir de fournir tous les documents nécessaires.

Flattés dans leur orgueil, les parlementaires répondirent qu'ils étaient disposés à prêter leur éloquence pour honorer la mémoire d'un écrivain qu'il fallait vénérer.

Mais, aujourd'hui, veille du jour fixé pour la cérémonie, "l'Eclair" fit cruellement part à ses victimes du tour qui leur avait été joué.

L'auteur de l'article ajoutait que, puisque les parlementaires cherchaient à faire parler d'eux, et à se faire de la réclame, "l'Eclair" leur donnerait satisfaction en publiant leurs lettres d'acceptation.

LE BANDITISME EN CHINE

Un missionnaire français massacré et deux autres mis à la rançon.

Shanghai, 30.—Les bandits qui, hier, avaient mis au pillage et brûlé la ville de Liuan-Chow, province de Ngau-Twei, ont massacré le père Riche, jésuite français et missionnaire.

Deux autres jésuites, les pères Allain et Taille, ont été mis à la rançon. Le père Gibert, un autre missionnaire, a réussi à s'échapper.

Une cannonnière française a reçu l'ordre de se rendre sur les lieux.

LES JUPES FENDUES

Elles sont interdites par l'autorité militaire en Autriche

Vienne, 27.—Le maréchal von Fekete, gouverneur militaire de Budapest, a publié l'ordre suivant:

"La mode actuelle suivie par certaines jeunes femmes est arrivée à un tel point qu'elles se montrent en public portant la jupe fendue, ce qui dépasse la limite des convenances. Ordre est donné à tous les officiers d'informer les femmes de leurs familles et toutes les femmes invitées à des fêtes ou réceptions militaires, que les jupes fendues ne sont pas permises."

VIOLENTE TEMPETE

Elle balaye la côte du Pacifique. Une ville inondée. Plusieurs pertes de vie.

Seattle, Wn., 28.—Une forte tempête cause beaucoup de dégâts sur la côte du Pacifique hier. Le vent soufflait à 60 milles à l'heure accompagné de neige et de pluie. Une partie du village Eugene, Oregon, a été inondée par les eaux d'un petit ruisseau qui passe dans le village.

On rapporte que ceux qui demeurent dans la partie basse du village sont confinés dans leurs maisons.

Les communications entre Portland et Salem ont été interrompues pour un moment à Salem, plusieurs édifices ont été endommagés.

A Portland, plus d'un pouce et demi de pluie est tombé.

La pluie qui est tombée sans interruption pendant vingt-quatre heures dans le sud de la Californie a causé de grands dommages. Trois hommes se sont noyés et plusieurs personnes ont été chassées de leurs demeures. Les services de teléphone, télégraphie, tramway, tout a été interrompu.

Sur dix milles de longueur dans le Rio Hondo, il y a six pieds d'eau dans les habitations.

Les compagnies de chemin de fer Southern Pacific, San Pedro, Los Angeles, Lac Salé et Santa Fe ont tous souffert de ces fortes pluies.

On estime que les dommages dans le comté de Los Angeles seul, s'élèvent à $500,000.00.

CES BONS CHINOIS

Une loi qui oblige le président de la république à prier.

Pékin, 2.—Une loi obligeant le président de la république chinoise à prier et à suivre en tout point la doctrine de Confucius, a été promulguée par le comité administratif qui a remplacé le parlement chinois, dissous ces temps derniers par le président Yuan Shi Kai.

Ce dernier avait soumis lui-même ce nouveau projet de loi au conseil administratif. On voit par là que le président de la république a voulu donner un exemple au peuple chinois, qui, pense-t-il, a besoin de l'influence morale de la religion pour être bien dirigé.

Le président se rendra, chaque année, pour prier, au temple du Ciel et de Confucius et y accomplira les mêmes rites que les empereurs mandchous, mais sans porter le diadème.

Il en avait été question tout l'abord, mais l'idée a été abandonnée, car on aurait pu reprocher à Yuan Shi Kai de se revêtir à Yuan Shi Kai de se revêtir d'ornements rappelant l'époque de la monarchie.

C'EST LE PROGRES

Jérusalem et Bethléem auront l'éclairage électrique

Jérusalem, 30.—Une concession a été accordée par le gouvernement turc à une banque française pour la construction d'une ligne de tramway entre Jérusalem et Bethléem, et pour l'éclairage de Jérusalem par l'électricité.

C'est la même banque qui avait fourni l'argent nécessaire pour faire acheter par la Turquie le dreadnought brésilien "Rio-de-Janeiro".

LE CINEMA EN AFRIQUE

Un opérateur tué par un lion

Naïbori (Protectorat anglais de l'Est-africain), 31.—Fritz Schindler, qui avait été envoyé en Afrique par une société cinématographique américaine pour y prendre des films représentant des animaux sauvages en liberté, a été tué par un lion.

Accompagné des autres membres de l'expédition il essayait de photographier un lion dans la jungle quand ce dernier se précipita sur lui et le lacéra de ses griffes, lui faisant de telles blessures qu'il n'a pu reprendre connaissance.

RETOUR INESPERE

Un bateau de pêche que l'on croyait perdu rentre finalement au port.

Cartagène, 2.—Des scènes émouvantes ont eu lieu aujourd'hui lorsqu'un bateau de pêche qu'on croyait perdu, est rentré au port, désemparé.

A la nouvelle du retour du bateau, les femmes, les enfants et les autres parents des membres de l'équipage, s'assemblèrent sur le rivage et accueillirent les matelots avec des cris de joie.

Ces derniers avaient, onze jours durant, lutté contre les flots. Ils désespérèrent plusieurs fois de ne jamais rentrer au port. N'ayant à bord que pour quatre jours de vivres, ils furent obligés pendant toute une semaine de lutter sans manger.

LUGUBRE INDUSTRIE

L'usine aux squelettes.

Rue Albert, numéro 65, une rue des plus fréquentées du populeux treizième arrondissement de Paris. Un mur lézardé, deux portes vermoulues. Sur le faîte du mur, une vigne vierge fait ses grâces d'hiver. Elle ne réussit pas à rendre le mur joli. La façade est macabre. Une enseigne est proche, on y lit: "Maison Lamour, bois et charbons." C'est de plus en plus triste.

Entrons.

Ce n'est point facile. Ce n'est pas, en effet, une maison où il suffit de tirer la chevillette pour que la bobinette cherre.

La porte ne s'ouvre facilement, le matin, que devant une, quelquefois deux petites voitures à bras, couvertes d'une bâche. L'huis se referme immédiatement. Et les voitures à bras s'en retournent vides, discrètes, sans bruit.

Il n'en fait pas plus pour ameuter un quartier.

Qu'y fait-on, dans cette maison?

Un hasard, me voici entré, raconte un reporter du "Matin". J'ai profité du retour de deux petites fillettes de l'école pour franchir le passage interdit aux profanes.

Mais je me sens tout de suite en pays ennemi.

Un grand gaillard, vêtu d'une longue blouse blanche, est devant moi.

—Que désirez-vous?

—Voir ce que l'on fait ici.

—Ca ne vous regarde pas.

Je décline alors ma qualité.

Le gros gailalrd eut comme une suffocation:

—Ah! c'est bien simple, je comprends: vous venez nous retirer le pain de la bouche!

Et violent, il ajoute:

—Ce qui se passe ici ne regarde personne, même pas la presse, encore moins le public.

Suit une grande tirade que je n'écoute guère, occupé que je suis à contempler des bâtiments neufs dominés par une longue cheminée en tôle que couronne une épaisse fumée.

—C'est donc vrai qu'ici on fait cuire les morts? demandai-je.

Nouveau sursaut de mon interlocuteur:

—Eh bien, quand même cela serait, qu'est-ce que cela peut bien vous faire, si nous y sommes autorisés par la Faculté?

Je n'ai jamais entendu prononcer le mot Faculté avec une telle ampleur.

Le quartier tout entier, qui se plaint des odeurs dégagées par une telle usine, a donc raison.

De la rue Tolbiac aux fortifications, quand le vent "repousse", on sent le mort à plein nez. Des locataires ont gémi. Ils ont confié leurs intérêts à Maître Columeau, directeur du "Conseil des locataires". Rien à faire. Cela est permis, autorisé.

C'est une entreprise très légale. Les "macchabées", pauvres corps que personne ne réclame, viennent des hôpitaux.

Il faut des squelettes pour les facultés, les lycées et les collèges.

Une petite cuisson appropriée sépare les chairs des os. Une seconde préparation donne aux os une blancheur nouvelle.

Et voici un squelette! Oh! pas cher: pour 25 francs vous en verrez la farce.

Un moment, les vieux de Bicêtre faisaient à peu près les frais de cette entreprise.

Ils en ont bien vite assez et ont formé un syndicat, "les Egaux", pour s'opposer à ce que leurs pauvres carcasses aillent grossir les collections des musées anatomiques.

Si les morts n'ont plus grands droits, les vivants en ont quelques-uns, et il est assez étrange que l'on impose aux Parisiens, fussent-ils même du treizième arrondissement, un voisinage pareil.

La science a ses exigences, soit. Mais il est terrible de s'entendre répondre, lorsque l'on demande ce que l'on fait des "chairs" mortes détachées:

—Oh! monsieur, n'ayez aucune crainte, nous avons le tout à l'égout.

LE THE A LA MAROCAINE

On aime beaucoup le thé, au Maroc, et les caïds, surtout, en sont très friands: à tel point, qu'il est d'usage que leurs invités en prennent successivement trois tasses: la première sucrée, la seconde additionnée de vanille, et la troisième avec une nouvelle adjonction de menthe. Mais ce qu'il y a de curieux, c'est al façon dont on prépare ce breuvage.

Le caïd échaude la théière, y met ensuite le thé, le sucre et le laisse infuser. Quelques minutes après il se verse une tasse pleine, en boit une gorgée et remet ce qu'il reste dans la tasse dans la théière en y ajoutant ce qui manque à l'infusion pour qu'elle soit parfaite. Il recommence ce manège deux ou trois fois. On sert ensuite, mais l'usage veut que chaque invité n'absorbe qu'une partie du contenu de la tasse, le reste étant remis dans la théière pour la préparation des autres boissons à la vanille et à la menthe.

Il y a gros à parier que cette mode ne s'implantera pas dans nos *five o'clock*.

Une laitière des environs de Lyon a commis dernièrement un mot remarquable, qui révèle bien tous les mystères de son petit commerce.

Elle apportait un matin sa ration de lait accoutumée à une cuisinière, qui demeure stupéfaite en voyant qu'on ne lui avait servi que de l'eau claire.

—Dites donc, laitière, mais c'est de l'eau que vous me donnez là!!

La laitière se penche pour vérifier le fait, et s'écrie avec une brusque naïveté: Ah! sapristi! on a oublié d'y mettre le lait!!!

Il y a là tout un poème.

Le Marché Agricole

GRAIN

Blé—	Ferm.
No. 1 Northern	85⅛
No. 2 Northern	83⅜
No. 3 Northern	80⅞
No. 4	75½
No. 5	69
No. 6	64½
No. 1 rejected seeds	80½
No. 2 rejected seeds	78½
No. 1 Hiver rouge	85¼
No. 2 Hiver rouge	83⅜
No. 3 Hiver rouge	80⅞
Avoine—	
No. 2 C. W.	32½
No. 3 C. W.	31½
Extra No. 1 Feed	33¾
Orge—	
No. 2	41½
No. 4	39½
Feed	37
Rejected	36½
Lin—	
No. 1 N. W. C.	$1.25½
No. 2 N. W. C.	1.22½
No. 3 N. W. C.	1.16½

BESTIAUX.

Prix: livrés, nourris et abreuvés.

Taureaux de choix. Prix	$7.00 à $7.50
Bonnes vaches et génisse. Prix	$6.75 à $6.00
Vaches moyennes et genisses. Prix	$5.00 à $5.50
Vaches ordinaires. Prix	$4.00 à $4.25
Boeufs de première qualité. Prix	$6.25 à $6.75
Boeufs, qualité ordinaire. Prix	$5.00 à $5.50
Vaches laitières, première qualité. Prix	$60.00 à $70.00

VEAUX.

Bons veaux, pesants. Prix	$6.00 à $7.00

BREBIS.

Brebis de choix. Prix	$5.50 à $6.00
Brebis de printemps. Prix	$6.50 à $7.00

PORCS.

De choix	$7.60
Toughs and heavies. Prix	$6.00
Stags	$4.00

BEURRE DE CREMERIE.

Cremerie	30-33
No. 2	18-19
No. 1	23

FROMAGE.

Ont. large	15½
Ont. twins	15¾

OEUFS

Frais	35
Bons	28

FARINES.

Lake of the Woods Milling Co.	
Frais	35-40
Bons	30
Five Roses, au baril	$5.30
Lakewood	5.00
Harvest Queen	4.70
Medora	4.00
XXXX	3.20
Western Can. Flour Mills Ltd.	
Purity, au baril	$5.70
Three Stars	4.80
Maitland	4.30
Huron	4.20
Huron	4.20
Medallion	5.10
Ogilvie Flour Mills Co.—	
Royal Household, par sac de 98 livres	$2.80
Mount Royal	2.70
Glenora	2.55
Fall wheat	2.55
Graham	2.55
Centennial	2.45
Manitoba	2.25
Fancy XXXX	1.60
Imperial	1.45

Leitch Bros. Flour Mills Ltd. Au char	98s Cotton	Jute
Sovereign	2.80	2.75
Manitoba Patent	2.55	2.50
White Cross	2.45	2.40
Hub Strong Bakers	2.20	2.15
Bull's Eye Fancy Patent	2.70	2.65
Rolled Oats—		
80-lb. sack	1.75	
Morninig Glory	1.85	
Bran. en sacs, la tonne	15.00	16.00

FOIN.

Manitoba, nouveau	$14.00
No. 2	13.00
No. 3	10.00
No. 1 Naturel, la tonne	10.00
No. 2 Naturel	9.00
No. 3 Naturel	8.00
Avoines pour nourrir, bois.	$ .40
Blé pour nourrir, No. 4, La tonne	$30.00

CHOIX DE LA VACHE LAITIERE

Nous ne parlerons ici que du choix individuel de la vache laitière. Nous supposons que le cultivateur a déjà porté son choix sur la race qu'il compte exploiter. Suivant qu'il désire vendre son lait en nature, ou produire du beurre, ou fabriquer du fromage, il doit donner la préférence à telle race bien déterminée. De même, il doit savoir si la race à laquelle il va s'adresser s'acclimatera facilement dans sa région, le climat et la qualité du fourrage exerçant une influence très grande sur la production du lait.

Ainsi fixé sur la race, le cultivateur n'a plus qu'à faire le choix de l'animal qui lui paraîtra susceptible d'avoir les meilleures qualités laitières. Pour cela, il examinera la mamelle et la formation générale de l'animal.

* * *

La conformation générale doit donner l'impression de "féminisme". Les sujets présentent quelques caractères masculins dans la tête ou dans toute autre partie du corps doivent être éliminés.

Le squelette sera fin, les membres minces ou plutôt allongés; la tête sera légère, fine, les cornes luisantes, lisses et enflées. Le cou doit être réduit, le fanon peu abondant. L'oeil entouré de paupières minces, le regard doux et placide. Si les oreilles contiennent une abondante quantité de cérumen, c'est un signe excellent pour la richesse du lait en beurre, de même si les papilles de la bouche présente une pointe mousse et aplatie.

La poitrine sera ample et la côte arondie pour assurer une circulation et une respiration puissantes.

Si la ligne du dos est infléchie, ce n'est pas une raison pour mettre de côté l'animal, car cette déformation peut prévenir de nombreuses parturitions. De même si le ventre est volumineux; ce dernier caractère est plutôt une qualité dans le cas qui nous occupe, car il est l'indice d'une bonne mangeuse.

La partie postérieure du corps, le bassin notamment, sera écartée, pour permettre au pis de se développer aisément.

La peau doit être grasse et se détacher facilement; l'épaisseur importe peu, en général, la souplesse est seule indispensable. Les poils seront fins et doux.

La bonne vache laitière a un embonpoint moyen, car la production du lait et la production de la viande sont en opposition complète. Il serait inexact toutefois de prétendre qu'une bonne laitière doit être maigre.

La vache laitière doit être douce et calme, peu chatouilleuse et se laisser traire facilement.

Le lait étant secrété dans la glande mammaires du pis, le développement de ce dernier organe nous donnera d'utiles indications sur l'abondance du lait.

La mammelle sera donc ample, faisant saillie dans l'entre-deux des cuisses, débordant en arrière et se prolongeant en avant le plus possible sous l'abdomen.

Il importe, toutefois, de savoir si le pis volumineux n'est pas un "pis charnu", c'est-à-dire si la graisse n'est pas déposée en grande quantité dans la mamelle, au détriment des glandes productrices du lait. Pour s'en rendre compte, il suffit d'examiner le pis avant et après la traite; le pis charnu aura à peu près le même volume dans les deux cas, tandis que le pis d'une bonne laitière présente un volume des plus réduits après la traite et donne au toucher l'impression d'une masse spongieuse.

Les quatre trayons doivent être distants et placés régulièrement en carré; la présence de deux trayons supplémentaires est un indice excellent. La peau de la mamelle doit être fine, peu adhérente et recouverte de poils soyeux.

Comme l'activité d'une glande dépend de la quantité de sang qui la traverse, l'examen des artères qui conduisent le sang au pis pourrait nous renseigner sur l'abondance de la sécrétion. Mais les artères cheminant toujours à l'intérieur, il nous est impossible de les suivre. Par contre, nous pouvons examiner facilement les veines qui ramènent au coeur le sang qui a circulé dans la mamelle, ce qui peut nous donner une indication précieuse sur l'activité de cet organe. Le diamètre de ces veines indiquera l'importance de la circulation du sang et, par suite, l'aptitude de la production du lait.

Les veines qui sortent du pis sont de deux sortes: les veines "mammaires" et les veines "périnéales".

Les veines "mammaires" sont placées sous l'abdomen et pénètrent dans la cavité abdominale par deux ouvertures nommées "portes inférieures du lait".

Ces veines sont aisées à suivre, car elles sont volumineuses. De même l'orifice des portes du lait est important chez les bonnes laitières; si les portes sont de grandes dimensions, on dit communément que la vache est "bien percée". Aucune signification, au contraire, ne doit être attachée aux dépressions de l'épine dorsale dénommées "portes supérieures du lait".

Les veines de la région "périnéale" cheminent comme un véritable réseau, sous la peau de la région comprise entre les mamelles, les faces postérieures des cuisses et l'attache de la queue. Ces veines sont plus difficiles à distinguer que les précédentes. On peut, par contre, observer facilement l'emplacement qu'elles occupent, emplacement délimité par une figure spéciale, désignée sous le nom d' "écusson". Dans l'écusson, les poils de la peau sont dirigés d'une façon très différente de celle du voisinage. Ce dessin ainsi formé importe peu, mais son développement est à considérer, si l'écusson est très étendu, il y a de grandes chances pour que la partie du pis correspondant aux deux trayons postérieurs soit riche en lait.

L'examen de l'écusson ne renseigne pas seulement sur la quantité de lait contenue dans la mamelle, mais aussi sur la richesse du lait en beurre; lorsque la peau de cette région est fine, de nuance jaunâtre, persemée de taches rousses ou noires et couverte de pellicules grasses, on peut être assuré d'une forte teneur du lait en manière grasse.

Mais les caractères individuels ne suffisent pas pour apprécier les qualités laitières d'un animal, il faut également tenir compte des qualités de famille et connaître les ascendants. Les meilleures laitières appartiennent toujours aux familles réputées pour leur sécrétion lactée abondante et riche, l'aptitude à la production du lait est, en effet, héréditaire.

L'acheteur d'une vache laitière devra se mettre en garde contre certaines fraudes assez communément employées par les vendeurs: travail des cornes pour les polir; écusson artificiel avec la tondeuse; épilage du pis: absence de traite la veille du marché; enfin, tromperie sur la date du vêlage, en faisant accompagner la vache d'un veau qui ne lui appartient pas.

CHEVAUX VICIEUX

Chevaux difficile à approcher et à panser.—Dès que ces chevaux s'aperçoivent qu'on vient à eux, ils couchent les oreilles, piétinent, frappent du devant ou du derrière, montrent les dents et cherchent à mordre. En liberté dans leurs boxes, ils se retournent, pivotent sur eux-mêmes pour détacher une ruade. Placés dans une stalle, il est souvent difficile d'éviter leurs atteintes.

Lorsqu'ils ne réussissent pas à mordre ou à frapper ils serrent les personnes qui les abordent contre les parois de la stalle, et inclinent même leur corps de côté pour les comprimer avec plus de force. Plusieurs, quand on les monte, ont en outre l'habitude de serrer la jambe du cavalier contre les arbres, les murs et les différents corps contre lesquels ils passent. Tous ces animaux sont chatouilleux et irritables. Il faut les approcher franchement en leur parlant, sans lever les bras et, surtout, sans toucher ni frôler leur train de derrière. La douceur, les caresses, quelques friandises, en un mot, les bons traitements ont les plus heureux effets sur leur caractère. Les éclats de voix, les jurons, les ménaces et les coups les rendent, au contraire, presque toujours intraitables.

Certains chevaux ajoutent à ce vice celui d'être difficiles à panser. Ils mordent leur longe quand on les étrille, se gonflent, se ramassant sur eux-mêmes, essayant de se coucher, de serrer celui qui les étrille, piétinent, frappent du derrière, couchent les oreilles et témoignent de mille façons des sensations désagréables que leur cause le pansement. Quand ils ne sont que chatouilleux ils sont peu dangereux. Pourtant si on les malmène ils ne tardent pas à devenir agressifs. On évitera donc de les panser à l'étrille et les brutaliser. Il sera bon aussi de les attacher au ratelier pour se mettre à l'abri des morsures et des ruades.

Lorsque ces moyens simples ne suffisent pas il faudra en imaginer d'autres en s'inspirant des circonstances. On fera usage, par exemple, de la muselière, de l'attache avec deux longes inégales, de bats-flancs mobiles et peu élevés, etc. L'essentiel, on le comprend, est d'arriver à saisir et à maintenir la tête. Les procédés à cet égard varient suivant la disposition des locaux mais il ne peut entrer dans notre plan de les décrire tous.

Les esprits qui n'ont pu goûter les charmes de l'ordre ou que ces charmes n'ont pu fixer sont de mauvais esprits.

La Medecine et les Betes

Il faut bien l'avouer, les médecins sont de terribles gens; ils sacrifient sans pitié de malheureux lapins, souris et cochons d'Inde, voire des chiens et des chevaux, pour chercher à pénétrer le mystère de la vie et déchiffrer l'énigme de la mort. A Dieu ne plaise que nous rallumions, à cette occasion, la vieille querelle des Montaigus et des Capulets, des partisans et des adversaires de la vivisection. *Dura lex, sed lex*: quand le salut public l'exige, soumettez-vous à ces exigences; mais qu'on s'en tienne au minimum de tortures; la passion de la recherche ne doit pas nous égarer jusqu'au sadisme.

Jenner emprunte à la vache le vaccin à la petite vérole, et le fléau s'atténue, jusqu'à presque disparaître à l'heure actuelle.

Pasteur parvient à guérir la rage, grâce aux inoculations de virus rabique.

Brown-Séquard puise dans les viscères d'animaux jeunes et robustes, mutilés à cette fin, les éléments d'unphiltre de rajeunissement.

Toute une méthode est née de ces expériences. Certes, depuis plusieurs siècles, on employait des organes d'animaux pour le traitement de nombre d'affections: l'organothérapie était, en réalité, connue des anciens, qui soignaient l'épilepsie avec la cervelle et le fiel du chameau, les hépatites avec le foie du pigeon frais et cru, la courte haleine par le poumon du renard; mais toutes ces pratiques étaient tombées dans l'oubli, et il a fallu les expériences d'un physiologiste célèbre pour mettre un terme au discrédit dont elles étaient frappées.

Depuis lors, que de chemin parcouru! Contentons-nous de citer les effets du suc thyroïdien dans le myoedème, du suc pancréatique, du suc rénal et splénique, etc.

Avec nos connaissances chimiques, nous nous expliquons mieux aujourd'hui comment pouvaient agir certains remèdes empiriques, plus ou moins répugnants, tels que les crottes de chien, le sirop de mou de veau ou le bouillon d'escargots.

Jusqu'ici, le chien se contentait d'être le gardien de nos foyers et de nos cités, veillant sur notre propriété et sur notre vie: voilà maintenant qu'il est proposé à un rôle, sinon plus glorieux, au moins aussi utile. Ne s'est-on pas avisé qu'il recèle dans son intestin un microbe salutaire, qui transforme l'amidon en sucre et devient ainsi le plus efficace antidote contre l'empoisonnement par les matières toxiques que nous fabriquons? Le *glycobacter*, c'est le secret de Jouvence, dont nous avions jusqu'ici vainement cherché la formule: grâce à "l'ami de l'homme", il n'y aura plus de vieillards, il n'y aura que des personnes âgées; l'*album graecum* de nos pères est réhabilité par M. Metchnikoff; il ne reste plus au savant qu'à démontrer que la vie n'est pas une maladie mortelle.

Non moins que le chien, le chat nous apporte sa collaboration; le chat, en effet, peut empêcher l'introduction, ou, à son défaut, la propagation de la peste.

Suivez notre raisonnement, il est des plus simples: le virus pesteux est généralement inoculé à l'homme par la puce ou la punaise, qui le transmettent, à leur tour, au rat.

La puce a un faible pour le rat; celui-ci, à l'état de santé, se débarrasse rapidement de ces parasites. Mais est-il malade, il n'a plus de son corps le même soin et il se laisse assaillir par eux. C'est alors qu'il est particulièrement dangereux.

Il y a quelques années, un médecin autrichien, le docteur Terc (de Marburg) eut l'idée de traiter le rhumatisme par les piqûres d'abeilles. Il constata qu'une piqûre sur un homme sain conférait, pendant un certain temps, une subséquente; cete immunité allait en augmentant, au fur et à mesure que se suivaient d'autres piqûres: ce serait, en somme, comme une sorte d'innoculation vaccinale contre le venin de l'abeille par son propre venin.

L'immunité pouvait persister jusqu'à six mois; l'auteur ajoutait que c'est seulement après avoir acquis l'innocuité définitive contre ce venin que les rhumatisants sont complètement guéris de leur affection; aussi longtemps qu'ils conservent cette innocuité ils sont à l'abri des récidives.

Mentionnons, au passage, l'utilisation de ces mêmes piqûres pour le diagnostic différentiel entre la mort aparente et la mort réelle: si l'on cherche à faire piquer un cadavre par une abeille, on ne peut y parvenir. Nous ne sachions pas que ce moyen, indiqué par M. Boinet, soit très connu, et c'est pourquoi nous nous faisons un devoir de le vulgariser.

Nous sommes redevables d'un autre genre de services à des auxiliaires ailés. De récentes observations ont mis en évidence le rôle des anophèles et des culex dans la transmission à l'homme des maladies infestieuses, telles que le paludisme, la fièvre jaune, la filariose. Or, les anophèles et les culex n'ont pas d'ennemis plus redoutables que les passereaux: les culicides déversent leurs oeufs et développent leurs larves à la surface des étangs ou des mares, et c'est là que ces oiseaux, à l'oeil perçant, les découvrent et s'en repaissent.

Enfin, signalons l'introduction, dans l'arsenal chirurgical, d'une matière nouvelle, qui n'est autre que le tendon des grues et des hérons. C'est un médecin américain qui a eu l'idée de faire à ces animaux cet emprunt: les tendons qu'il emploie sont ceux des muscles fléchisseurs et extenseurs de la patte. Ces tendons font d'excellentes ligatures et, avec le temps, se résorbent complètement.

Plaignons ces malheureuses bêtes qui, en acquérant une valeur économique, vont se voir pourchassées d'impitoyable façon. Encore une rançon du progrès dont les animaux feront les frais.

Dr Cabanes.

VERS LA MAISON DE LUMIERE

Au mois de mars dernier, les "religieux" de l'abbaye bénédictine anglicane de l'île de Caldey, au nombre d'une soixantaine, se convertissaient en masse à l'Eglise catholique. La communauté de "religieuses" bénédictines anglicane de Saint-Bride, à Milford Haven, suivait leur exemple et embrassait le catholicisme.

Depuis lors, les conversions se multiplient en Angleterre. Les moines convertis reçoivent tous les jours des lettres où des anglicans leur font des confidences du genre de celle-ci: "Nous ne pouvons plus rester où nous en sommes. Priez pour nous." Et la conclusion est presque toujours la même: une conversion nouvelle.

Parmi les récents convertis entraînés par le bel exemple des moines de Caldey, on cite plusieurs ministres de l'église établie. La semaine dernière, quatre d'entre eux ont pris le chemin de Rome où ils vont étudier la théologie catholique et se préparer aux saints Ordres. Ce sont les Rév. Réginald F. Ekins, du Lincoln College, à Oxford, ancien vicaire anglican de Saint-Augustin, à Kilburn; Arthur Dudley, vicaire anglican de Saint-Etienne, à Upton-Park; Percy Gateley, ancien novice de Caldey et vicaire à Saint-Sauveur, à Birmingham; Ronald Alexander, petit-fils du premier évêque protestant de Jérusalem.

Signalons encore, parmi les clergymen récemment convertis: les Rév. Hillyard Swinstead, du Collège de Saint-Edmond, à Oxford: William Anderson, d'Emmanuel Collège, à Cambridge; Leonard Allen Corsbie.

De plus en plus l'Eglise anglicane s'affaiblit et se dissout. L'indifférence religieuse lui enlève, ainsi qu'à toutes les sectes protestantes, un grand nombre d'âmes. L'Eglise catholique appelle et recueille dans son sein les âmes de bonne volonté.

IN VINO VERITAS

Deux pochards, au vin tendre, étaient attablés au cabaret qui a pour enseigne: *Qui y goûte y revient*, situé dans la banlieue de Maiche; ils se racontaient leurs prouesses du temps passé. Ils avaient fait un bout de guerre comme mobilisés dans l'armée de Bourbaki, l'un comme capitaine et l'autre comme chirurgien.

—C'est égal, disait celui-ci à l'ex-capitaine, tu as toujours été un bon bougre, toi, tu n'as jamais fait de mal à personne, au moins, et tous ceux que tu as tués sont là pour le dire.

EN PROVINCE

FANNYSTELLE

Melle Ernestine Guilbault était en promenade à Winnipeg la semaine dernière.

* * *

M. Geo. Reid jr. est de retour de Mooseman, Sask., où il était employé chez un barbier-coiffeur.

* * *

Melles J. Painchaud et M. Gyot sont revenues de Winnipeg Elles doivent y retourner lundi pour continuer leur emploi chez Mme Landry d'Elmwood, modiste. Nous leur souhaitons tout le succès possible, dans leur nouvelle position.

* * *

MM. Eloi Cyrenne et Adrien Desilets sont de retour de Richan, Ont., où ils ont été employés dans les chantiers.

* * *

La température se continue froide. Nous craignons être obligés, vu la sévérité du froid, de mettre des entensions aux thermomètres.

Les magnifiques moustaches comme les plus "humbles", dès qu'elles viennent en contact avec l'atmosphère, deviennent blanche de frimas. Ainsi plus de moustaches de différentes nuances, et plus de discussion sur ce sujet.

* * *

J'avais l'autre jour le plaisir de venir en contact, dès son arrivée ici, avec un "gentleman" qui était venu de la ville à pied, distance de 35 milles, par un froid de 30 en-dessous du grand zéro. Après lui avoir fait la salutation de coutume, je lui ai fait part de ma pensé, que ça devait être froid de voyager en "Touriste"! Et lui de répondre par un geste d'approbation.

* * *

Avis aux tuberculeux!—Prenez une envolée deux fois par jour en aéroplane pour "prendre" l'air frais et pur, ou faites une promenade en automobile.

* * *

Les Romains qui font partie de notre choeur de chant sont fort heureux de voir la nouvelle règle du chant prononcé à la romaine, établie, et mis en vogue par ici.

Les voûtes immenses de notre église résonnent sous les puissantes "oum", etc. Si je puis ainsi m'exprimer, c'est assez pour faire frémir le seismographe du collège de Saint-Boniface. J'entends encore les splendides échos. Avis au Révérend Père de ne pas insérer dans ses records les procinains frissons de sa machine.

* * *

Nous n'entendons plus parler que de pantomines, comédies, potpourri, etc. Je crois que notre faubourg deviendra avant longtemps le réseau de quelque grande compagnie théâtrale.

Yvonnie.

ST-JEAN-BAPTISTE, MAN.

Saint-Jean-Baptiste est toujours renommée pour de nombreux élus dans la vocation du mariage. Aussi nous offrons nos félicitations, surtout aux jeunes couples qui viennent d'embrasser tout récemment la vie du mariage.

Il faut dire aussi que nous nous sommes bien amusés, et nous offrons nos plus sincères sympathies aux jeunes filles dignitaires de la Congrégation des Enfants de Marie qui ne sont pas venues se réjouir avec leurs amies et amis à la salle récréative et grouillante.

Pour les encourager, nous leur offrons nos plus chaleureuses félicitations, en leur disant un peu l'honneur qu'elles font à la Congrégation. Aussi nous désirons les garder longtemps et de suivre leurs traces. La jeunesse a besoin d'appui.

* * *

M. Jos. Ayotte, marchand de Radville, Sask., est en visite pour quelques jours.

* * *

Le 31 a eu lieu le service anniversaire de M. J.-P. Plamondon. Les parents et les nombreux amis y assistaient en grand nombre, pour prier pour leur cher regretté défunt. Melle Annette et M. Théophile Plamondon, les deux seuls enfants du défunt, ont obtenu leur permission du pensionnat pour venir à cette occasion.

En passant, nous souhaitons du succès à notre jeune Théophile qui vient de se mettre à l'oeuvre pour faire un cours classique au collège de Saint-Boniface, et à Melle Annette qui est l'Académie Sainte-Marie pour un an, afin de terminer son cours de musique, déjà bien rendu.

Lectrice.

* * *

Mardi dernier, le 27, a eu lieu le mariage de M. Jos Pelletier avec Melle Aurore Ricard.

Le soir au souper chez M. J.-B. Pelletier, père du marié, étaient présents les suivants:

M. et Mme Jos. Jelletier, mariés; M. et Mme J.-B. Pelettier, parents du marié; M. et Mme Sévérain Ricard, parents de la mariée; M. Arthur Pelletier, Melle Emma Labelle, Mme Louis Paul, de Saint-Boniface; Mme Eugène Baril, de Saint-Boniface; M. et Mme Georges Lauzé, de Sainte-Elizabeth; M. et Mme Philémon Ricard; M. et Mme Alex. Pelletier; Mme Ant. Lavallée; M. et Mme Paul Lavallée; M. et Mme Albert McCrea; M. et Mme Pierre Pelletier; M. et Mme James McCrea; M. et Mme Paul Antaya; M. et Mme Onésime Ricard; M. et Mme Alcide Bacon; M. et Mme Onésime Ricard; M. et Mme Jos. Beaudette; M. William Paul; M. Rémi Lavallée et Melle Fabiola Valcourt; M. et Mme Ben Fréchette; M. et Mme Louis Marcil; M. et Mme Jos. Bacon; M. et Mme J.-B. Bacon, de Le Pas; M. Ant. Lavallée et Melle Anna Paul; Melle Emma Paul; M. N. Fréchette, Saint-Boniface; M. L. Pelletier; M. Théo. Marcil.

Tous se sont bien amusés.

Un abonné.

ST-PIERRE

M. Dominique Monette et son fils David, du Lac Pelletier, Sask., étaient en promenade à Saint-Pierre ces jours derniers. Il y eut un souper et une charmante veillée dimanche dernier chez M. Arthur Hébert à l'occasion de ces visiteurs. Plusieurs parents et amis y assistaient.

ST-EUSTACHE

Nous avons eu la visite de M. L.-H. Fournier, de Winnipeg, représentant de "La Sauvegarde".

* * *

M. et Mme Agapit Senécal sont revenus de LaSalle, où ils ont passé quelques jours chez leur fille, Mme Alphonse Casgrain.

* * *

Un cercle de bons amis savent mettre à profit le cher temps du carnaval à Saint-Eustache, se rendant tantôt chez l'un tantôt chez l'autre, et c'est toujours une charmante soirée dans chaque maison.

La dernière fois c'était le tour de M. Charles Préfontaine, notre estimé secrétaire, et comme toujours, jeux de cartes, réveillon, chansons patriotiques et comiques et enfin avant la séparation M. Agapit... a subi "la bascule"... que les ossemtns en craquaient. Il est même arrivé un accident à ses pantalons... juste punition de son trichage aux cartes.

A QUAND LA FIN DU MONDE?

"Notre monde n'a plus que cinq millions d'années à vivre: c'est ce que nous annonce un savant américain."

Il y a quelques jours à peine que la presse lançait à tous les échos la terrible nouvelle et déjà, malgré l'encombrement des postes, chaque courrier me transmet des demandes de plus en plus envahissantes.

"Est-il possible que la fin soit si proche? Ne serait-ce pas là un de ces canards américains auquel il faut couper les ailes et au plus tôt? Avez-vous des nouvelles plus précises? amener les savants à fixer une limite à la vie du soleil?"

Telles sont les questions dont m'accablent mes fervents lecteurs. Le sujet vaut la peine d'être traité au moins sommairement.

Le soleil, nous avons eu l'occasion de le dire plusieurs fois, est un amas de gaz chauds 1,300,000 fois plus gros que la terre. Aussi énorme que soit cette masse dont la température oscille entre 7,000 et 10,000 degrés environ, elle ne saurait faire exception à la règle commune: le soleil perd chaque jour de sa chaleur, il se refroidit. Un moment viendra donc, fatalement, où sa radiation faiblira puis disparaîtra tout à fait. Pratiquement, le soleil cessera d'exister pour nous, ce sera la mort dans l'obscurité et par le froid.

Ces déductions ne sauraient nous surprendre. Il existe dans le ciel des millions de soleils éteints; tout astre naît et vit pour mourir. Reste à fixer la date de l'échéance fatale.

Aussi bien, peu nous importe ce que deviennent les soleils noirs de l'espace: ce que nous voulons savoir, c'est le temps pendant lequel notre soleil, celui qui nous réchauffe et nous éclaire, doit remplir sa fonction vis-à-vis de nous.

Voilà le problème: les principes de la physique et de la mécanique nous permettent-ils d'en donner la solution?

—Oui, jusqu'à un certain point et m'est avis que l'astronome américain qui nous menace de mort dans cinq millions d'années ne peut rien inventer de nouveau sur un sujet que les savants ont abordé avec succès depuis quelque cinquante ans.

* * *

Une question tout d'abord. Où le soleil puise-t-il la chaleur dont il nous gratifie d'une façon à peu près constante? Sans doute, nous constatons chez lui des variations calorifiques; nos hivers et nos étés ne se ressemblent pas, mais ces fluctuations sont de courte durée, elles sont soumises à un flux périodique ramenant à peu près les mêmes effets: le climat de la terre n'a pas changé d'une façon appréciable depuis les temps historiques, bientôt nous reverrons les hivers rigoureux et des étés torrides.

Quel pourvoyeur puissant vient donc entretenir le soleil et de quelles substances mystérieuses alimente-t-il ce gigantesque foyer?

Mayer et Helmholtz ont répondu à la question. Le soleil, au début, était beaucoup plus gros qu'il ne l'est actuellement: sous l'empire des lois de l'attraction, la masse gazeuse se contracte, elle diminue de volume: or, la physique nous apprend que, dans ces conditions, un gaz peut récupérer la chaleur que le rayonnement lui fait perdre et qui se dissipe dans l'espace environnant.

Le calcul montre d'ailleurs qu'il suffit de supposer une diminution de 76 centimètres par an dans le diamètre du soleil pour que sa chaleur reste constante pendant des milliers d'années.

Mais le soleil offre actuellement un diamètre de 1,390,447 kilomètres: même en supposant la diminution précédente, aucun instrument ne pourra déceler le changement dans un espace de dix siècles, et les astronomes devront attendre dix mille ans avant de s'en apercevoir d'une façon indubitable.

Ainsi, d'après la théorie mécanique de la chaleur, les astronomes qui vivrons l'an 12,000 de notre ère pourront noter que le soleil de leur époque est un peu moins gros que le nôtre et que son diamètre a diminué de 8 kilomètres environ depuis le commencement des observations faites au télescope.

Dans 7 millions d'années, le soleil rayonnera encore la même quantité de chaleur, mais son disque paraîtra aux hommes quatre fois moins grand.

A partir de ce moment rien ne pourra plus arrêter la perte de chaleur qu'il subira par rayonnement.

La température moyenne de la terre s'en ressentira; dans nos contrées septentrionales, la végétation perdra une grande partie de sa vitalité: raisins et moissons ne mûrirons plus et les peuples se presseront vers les régions équatoriales.

Encore quelques millions d'années et toute vie terrestre deviendra impossible.

L'astre du jour se couvrira de taches sombres qui se formeront sur des étendues de plus en plus larges: celles-ci deviendront aussi plus stables à mesure que diminuera la température de la fournaise solaire.

Encore quelques dizaines de millions d'années et ce luminaire brillant qui nous dispense sa chaleur aura perdu, avec son éclat, la place qu'il occupe parmi les étoiles de la voûte céleste.

Soleil noir et invisible, épave dangereuse pour les millions d'étoiles lancées dans les abîmes, il n'en continuera pas moins sa course à travers l'immensité.

Telles sont les déductions les plus certaines de la science sur notre avenir en tant qu'il est lié à celui du soleil. De ce fait il nous faut conclure que l'humanité peut encore vivre 10 à 15 millions d'années au bas mot.

Voilà qui sera de nature à rassurer les plus craintifs, d'autant que la découverte du radium et des substances radioactives tendrait à augmenter quelque peu cette durée de vitalité que d'aucuns jugeront encore trop précaire.

Toutefois, la science n'a pas reçu le don de prophétie; il faut savoir interpréter ses indications.

* * *

Qu'un malade atteint d'un mal incurable consulte son médecin: l'homme de l'art pourra fort bien à la rigueur lui fixer pour sa mort une date dont rien ne saurait reculer l'échéance, mais notre malade peut mourir d'une autre façon, il peut tomber d'un cinquième étage, recevoir un coup de revolver ou être emporté par une pneumonie, en un mot, il peut mourir d'accident. Ainsi en est-il de la terre.

Si notre globe meurt de sa bonne mort il mourra par le froid dans une ou deux dizaine de millions d'années, mais d'ici là une foule d'autres dangers menacent l'humanité.

Dans la course sans trêve que la terre accomplit autour du soleil à la vitesse de 29 kilomètres par seconde, ne va-t-elle pas un jour rencontrer le noyau d'une monstrueuse comète?

Cette fois, l'humanité terrorisée assisterait à des spectacles effrayants, préludes épouvantables d'une agnonie terrible. Et quel astronome peut se porter garant que pareille rencontre ne se produira pas dans quelques années peut-être?

Autre accident possible. Le soleil, nous le savons, emporte avec lui dans l'espace tout son cortège de planètes. Nous filons vers la constellation de la Lyre avec une vitesse 30 fois plus rapide que nos obus au sortir de la bouche du canon.

Dans ce grand voyage intersidéral commencé depuis cent millions d'années, notre soleil ne va-t-il pas heurter quelque étoile, soleil noir ou incandescent, peu importe. Le fait ne serait pas inouï et les annales célestes ont enregistré plus de vingt cas de ce genre depuis que l'humanité tourne ses regards vers la voûte étoilée.

Sans doute en raison de l'immensité qui nous entoure, de telles rencontres paraissent bien improbables et nous avons beaucoup de chance de marcher pendant longtemps sans rencontrer d'obstacle, mais vous savez ce que vaut le mot "chance", et un seul événement de ce genre suffirait, non point à détruire le soleil, mais à accroître sa chaleur dans de telles proportions que notre globe terrestre serait immédiatement transformé en une fournaise ardente, comme au temps de sa jeunesse.

Conclusion: La science à l'heure actuelle est impuissante à nous fixer l'heure de la fin du monde: tout ce qu'elle peut et doit affirmer, c'est qu'autrefois la terre n'existait pas et que dans un avenir prochain, l'humanité aura disparu du grain de sable dont elle se dispute les parcelles.

Abbé Th. Moreux.

Se tromper sur l'ordre est à l'esprit ce que se tromper sur le beau est au goût.

* * *

Tous sont nés pour observer le bon ordre, et peu sont nés pour l'établir.

* * *

La faiblesse qui ramène à l'ordre vaut mieux que la force qui en éloigne.

Roman de La Liberte

No 14

Le DERNIER DES MOHICANS

PAR

FENIMORE COOPER

Cette prière muette fut si touchante, son expression si vraie, que le sauvage en fut ému malgré lui: il prit le corps d'Alice et le plaça, non sans précautions, entre les bras de sa soeur, sur le même cheval; puis, prenant la bête par la bride, il s'enfonça vivement dans les bois.

David n'éprouva pas d'embarras; il enfourcha le cheval resté libre, et suivit aussi vite qu'il put les malheureuses confiées à sa garde.

Le mouvement fit revenir Alice à elle; Cora s'empressa, malgré sa triste situation, de lui prodiguer les soins les plus tendres. Les cris de mort retentissaient encore dans la plaine; l'horreur qu'elle en ressentait était si vive, qu'elle ne prit point garde à la route que choisissait le Huron. Le chemin montait rapidement: on atteignit vite la plate-forme d'une montagne peu élevée.

Cora, quand Magua les eut fait descendre de cheval, reconnut l'endroit où un guide plus humain les avait conduites quelques jours auparavant comme en un lieu de sûreté. Hélas! qu'était devenu le chasseur à la longue carabine? Où étaient maintenant Chingachgook et Uncas, son fils? Où étaient Duncan et Munro luimême?

Elle leva la tête, et jeta un regard sur la scène lamentable qui se passait presque à leurs pieds: l'oeuvre de mort continuait ses ravages. Nul n'était venu en aide à ces pauvres femmes abandonnées; nul n'avait eu souci de ces enfants, de ces vieillards, de ces blessés; ils furent tous égorgés jusqu'au dernier. On a donné, dans l'histoire des colonies, à cette scène brutale et sanglante un titre bien mérité: *le massacre de William-Henry.* Mais à qui en faire remonter la responsabilité? les Anglo-Américains accusent l'apathie des Français, qui durent entendre les cris des victimes; les Français reprochent aux Anglo-Américains d'avoir abandonné à la cruauté des Indiens cette multitude qui embarrassait leur marche et retardait leurs mouvements.

Munro, que nous avons vu traversant la plaine pour demander raison au général français, n'avait pu arriver jusqu'à lui, et, l'oeuvre de mort achevée, oubliant tout ce qui n'était pas son devoir de soldat, il était revenu se placer à la tête de ses colonnes pour les ramener en hâte au fort Edouard. Heyward y était déjà arrivé avec l'avant-garde, toujours dévoré d'inquiétude: il n'avait pourtant point soupçonné l'horrible boucherie; ce fut avec le désespoir le plus vif qu'il apprit le malheur qui venait de frapper son chef et de l'atteindre lui-même à plus d'un titre.

XIV

Trois jours s'étaient écoulés depuis les scènes de carnage que nous venons de raconter. Les Français avaient jeté bas les défenses déjà à moitié détruites du fort; son enceinte intérieure avait été dévorée par les flammes, ses canons brisés ou encloués; il ne restait plus à la place qu'il avait occupée qu'un amas de ruines informes et désolées. Les rives du lac Horican, naguère si vivantes, si animées, étaient désertes: nulle barque ne sillonnait plus sa surface limpide; les bois étaient silencieux. L'armée française s'était éloignée en toute hâte; ses auxiliaires l'avaient suivie.

Le temps lui-même avait changé: le ciel était chargé de gros nuages, et de grandes ombres flottaient à mi hauteur des montagnes environnantes, jetant comme un voile de deuil sur la plaine, encore remplie de cadavres nus, et que les animaux sauvages et les oiseaux de proie avaient seuls visités.

La fin du jour approchait: par le défilé qui menait du côté des possessions anglaises, cinq hommes apparurent tout à coup et descendirent silencieusement dans ce champ funèbre. L'aspect de tous ces morts, si horriblement mutilés, produisit sur eux l'impression la plus violente: ils s'arrêtèrent un instant, embrassèrent d'un regard lugubre le vaste cirque formé par les montagnes et les bords du lac, comme mesurant la besogne douloureuse qu'ils venaient accomplir: il leur faudrait soulever l'un après l'autre tous ces cadavres, parmi lesquels ils chercheraient, peut-être en vain, les corps des deux jeunes soeurs, filles du colonel Munro. Mais cette hésitation fut de courte durée: c'étaient des âmes résolues et des coeurs énergiques; ils descendirent dans la plaine.

Le plus jeune marchait en avant: son regard vif et perçant explorait tous les coins de la plaine, il grimpait sur tous les monticules et sondait toutes les excavations, puis indiquait à ses compagnons la marche qu'il jugeait la plus sûre pour atteindre leur but. Un autre Indien, plus âgé, non moins vigilant, mais plus calme, marchait un peu sur la droite de la petite troupe, plus près des bois, observant attentivement les moindres indices; il semblait toujours redouter de voir apparaître un visage de Mingo, et tout prêt aussi à lui faire payer de sa vie son indiscrétion.

Les trois autres étaient des blancs: ils étaient vêtus de la manière la plus commune; ces hommes poursuivaient un but difficile, et, si voisins d'une armée nombreuse, ils ne pouvaient trouver de sécurité qu'en se confondant le plus possible avec de vulgaires rôdeurs. Malgré ce déguisement, il était aisé de reconnaître un soldat dans le chef de cette petite troupe, vieillard à cheveux blancs, que la douleur courbait presque jusqu'à terre, et qui tressaillait toutes les fois qu'un de ses compagnons soulevait un cadavre de femme. Avec une tournure aussi martiale, un jeune homme aussi triste, aussi désolé, le suivait, et, sans rien perdre des détails horribles qu'offrait cette recherche lugubre, il s'empressait auprès du vieillard, tout prêt à le soutenir, avec le respect d'un inférieur et la tendresse d'un fils quand il le voyait chanceler. Le cinquième personnage, également de haute taille, vêtu de toile grossière, les jambes protégées par des guêtres de cuir étroites et montantes, s'appuyait sur un long fusil; il était dans la force de l'âge, robuste et agile à la fois; il semblait joindre les qualités des deux races: son regard était vif comme celui des Indiens, sa contenance plus mâle que celle des blancs; il ressentait aussi une vive horreur du spectacle qu'il avait sous les yeux, mais pas un muscle de son visage ne trahissait ses impressions.

Il s'avançait à grands pas, fermant la marche et ne s'arrêtant qu'en présence d'une mutilation plus horrible, d'un excès de barbarie rencontré par hasard dans ce champ de mort, où il fallait déjà disputer les cadavres aux vautours. Il secouait alors la tête d'un air significatif, la cruauté des Indiens ne le surprenant plus: il paraissait se dire que c'était là leur nature et qu'ils n'étaient point responsables. Cet homme avait longtemps vécu dans les bois; il connaissait la race perverse des Mingos et la haïssait profondément: mais de leur part rien ne pouvait plus l'étonner.

Le lecteur a reconnu ces cinq personnages, déjà tant de fois rencontrés dans ce récit: les deux Mohicans, le colonel Munro, parti à la recherche de ses filles, le major Heyward et leur guide fidèle, Oeil-de-Faucon, nommé aussi la Longue-Carabine.

Leurs recherches furent longues et minutieuses; mais parmi ces entassements de cadavres non seulement ils ne trouvèrent point les corps des deux soeurs, mais ils ne surprirent pas le plus léger indice capable de leur faire soupçonner leur sort. Ce résultat négatif fut un soulagement, hélas! mêlé de beaucoup d'amertume, et laissant subsister entières les inquiétudes de Munro et de Duncan. Qu'étaient devenues les jeunes filles? On n'avait pas davantage retrouvé la moindre trace du pauvre musicien: ils avaient donc disparu ensemble; peut-être avaient-ils pu fuir tous les trois!

La fin du jour approchait; Munro ne savait quel parti prendre. Fallait-il fouiller les bois? mais dans quelle direction? Depuis trois jours ses filles, égarées dans la forêt, n'étaient-elles point mortes de frayeur, de fatigue, d'épuisement? Elles n'avaient pas été égorgées dans la plaine avec les autres, cela était certain; les Indiens, le chasseur et eux-mêmes y avaient regardé de trop près; on n'avait rien négligé, ils avaient retourné tous les cadavres. Le colonel et le major se disaient toutes ces choses, quand Uncas, s'étant approché des bois, poussa un cri qui les arracha à leurs tristes conjectures.

"Hugh! cria le jeune Mohican en s'élançant dans la direction de la forêt.

—Qu'y a-t-il donc?" demanda le chasseur, parlant à voix basse et serrant le canon de son fusil; il se pencha pour observer sous les arbres, comme une panthère qui va se jeter sur sa proie. "Si c'est un Mingo ou un rôdeur français, je crois qu'il fera connaissance avec mon tueur de daims."

Le jeune Mohican, ayant poussé un second cri, revint promptement vers ses compagnons: il agitait une branche légère qu'il avait rompue, et à l'extrémité de laquelle flottait un lambeau du voile vert de Cora.

"Ma fille! s'écria Munro d'une voix entrecoupée de sanglots. Qui me rendra ma fille?

—Uncas fera tous ses efforts pour cela," répondit simplement, mais avec chaleur, le jeune Indien.

Munro saisit le léger tissu, le serra dans ses mains et regarda autour de lui, demandant à ces

RAPPORT ANNUEL DE L'HOPITAL DE ST-BONIFACE

Cette institution catholique fut très prospère en 1913. Quelques statistiques.

L'Hôpital de Saint-Boniface vient de publier son rapport pour 1913. Il est tout à l'honneur de cette institution catholique et témoigne de l'important travail qu'on y a fait l'an dernier.

Nous détachons de ce rapport quelques statistiques. Elles permettront de se rendre compte des progrès accomplis durant les derniers douze mois.

Tableau comparatif pour les deux dernières années.

	1912	1913
Nombre de patients admis	6,527	6,750
Nombre total de jours	93,772	116,902
Moyenne du séjour de chaque patient	14.3	17.3
Nombre de décès	243	265
Percent. des décès	3.7	3.9
Nombre d'opérations	2,105	2,124
Nombre de pansements	32,615	34,600
Nombre de prescriptions	24,650	24,700

Des 6,750 patients admis à l'hôpital en 1913, 4,325 étaient des hommes et 2,425 des femmes.

Tableau des malades par nationalités—

Nationalités	H'mes	F'mes
Canadiens	1,490	1,025
Anglais	650	365
Irlandais	301	187
Ecossais	408	128
Américains	175	104
Autres pays	1,301	616
	4,325	2,425

Tableau des patients selon leur religion.—

	H'mes	F'mes
Catholiques	1,987	1,340
Protestants	2,276	1,046
Hébreux	62	39
	4,325	2,425

Tableau des malades selon leur résidence.—

	H'mes	F'mes
Ville de Saint-Boniface	395	274
Ville de Winnipeg	2,504	1,208
Autres parties de la province du Manitoba	1,060	652
Etats-Unis	37	28
Autres contrées (y compris les émigrés)	389	263
	4,325	2,425

Recettes et dépenses du 1er décembre 1912 au 1er décembre 1913.—

Recettes:—

Balance en Banque au 1er décembre 1912	$ 4,384.51
Argent en Caisse	325.61
Pensions des malades	79,867.16
Gouv. Fédéral	4,195.50
Gouv. Provincial	15,715.75
Gouv. Prov. don pour Construction	12,500.00
Intérêts	3,506.46
Ville de Saint-Bon.	3,403.00
Ville de Winnipeg	30,599.65
Diverses Municipalités	15,696.40
Aumônes	4,936.40
Collection des Dames Patronnesses-Expos.	2,010.00
Médicaments—Salle d'opération, etc.	8,443.49
Salaire des gardes-malades	3,800.55
Traitements électriques—Rayon X	871.25
Industries	938.87
Terrains vendus	13,516.64
Total	$204,741.24

Dépenses:—

Salaires	$ 25,118.30
Viande	11,774.36
Pain	3,319.17
Epiceries	17,419.29
Légumes-fruits	4,101.43
Lait et glace	5,362.74
Médicaments et effets de chirurgie	8,998.71
Liqueurs	1,751.04
Eclairage et chauffage (Bouilloire $5.182.)	23,443.73
Animaux	446.43
Meubles-ustensiles	2,881.86
Marchandises sèches	7,082.06
Assurances-taxes	2,535.82
Réparations	10,117.26
Jardin, etc.	501.33
Remboursement d'emprunts	32,000.00
Voyages-voitures	621.61
Papeteries-impressions-téléphones	1,431.76
Buanderie	2,302.91
Rayon X	342.53
Constructions	20,862.20
Intérêts	9,956.83
Argent en Caisse	669.01
Banque	11,700.86
Total	$204,741.24

HOPITAL DE ST-BONIFACE

CURIOSITES SCIENTIFIQUES

La suspension de la vie chez les crapauds

Dans un livre intitulé "la Suspension de la Vie", M. Albert de Rochas vient de réunir différents faits qui lui semblent de nature à faire admettre que la vie peut s'interrompre et reprendre ensuite son cours. Ils ne se rapportent pas tous à la question; toutefois, les faits relatifs aux jeûneurs et aux cas de sommeil prolongé n'ont rien à voir avec la suspension de la vie. La vie n'est pas suspendue dans ces cas comme elle l'est dans la léthargie de la mort apparente, chez les fakirs, chez les graines. Au fait, on peut se demander quand il y a suspension de la vie: peut-être n'existe-t-elle réellement que chez les animaux gelés ou bien desséchés. Il n'y a pas de raison pour voir de la suspension de la vie dans le cas des crapauds inclus dans des pierres: on les en tire vivants et rien n'autorise à penser que leur vie a été interrompue.

Pourtant ils prétendent de l'intérêt par les conclusions qu'on en a tirées sur longévité animale.

On sait sous quelle forme leur histoire est livrée au public. Un paysan, ou un carrier, en brisant une pierre, a eu la surprise de trouver au centre de celle-ci une cavité que remplissait un crapaud, crapaud parfaitement vivant, d'ailleurs, bien que la cavité fut hermétiquement close et qu'aucune fissure ne permit l'accès d'air, d'eau ou d'aliments.

La conclusion à en tirer est que, puisque le crapaud n'a pas pu entrer dans la pierre, c'est la pierre qui a dû se former autour du crapaud. Et alors la géologie, indiquant l'âge de la première, donne aussi celui du second. C'est ainsi qu'on est venu à parler de crapauds des temps crétacés et carbonifères, de crapauds qui auraient été inclus dans de la pierre à des époques géologiques datant de millions d'années.

* * *

Que valent ces histoires? Ce que valent l'esprit d'observations et la probité scientifique des personnes ayant découvert et brisé les pierres, ayant vu, de leurs yeux vu, et pouvant témoigner.

L'erreur est aisée, malheureusement.

Le crapaud a l'habitude de se réfugier dans le sol, sous les pierres, dans des crevasses, pour trouver un peu de paix: il sait l'imbécileté des hommes et leur méchanceté, les deux choses qui donnent le mieux l'impression de l'infini, de l'illimité.

Rien de surprenant à ce qu'on rencontre le crapaud parmi les rochers et cailloux. Mais toute la question est de savoir s'il est inclus dans la roche, s'il se trouve dans une cavité close de toutes parts, ou s'il se trouve dans une fente, dans un creux, une brisure. Car évidemment s'il est inclus, réellement inclus, le cas est fort intéressant. S'il est simplement dans un creux, sa présence n'a rien qui doive surprendre.

Les paysans et carriers ont toujours su la différence, et comme ils ont intérêt à présenter des cas extraordinaires—intérêt financier, ou bien de vanité,—il faut se méfier fortement de ce qu'ils racontent.

On remarquera encore la possibilité d'une erreur. Un carrier brise une géode, en passant. Un crapaud, la nuit, s'y réfugie. Le lendemain on remarque la présence du crapaud. Et on raconte qu'ayant ouvert une géode on y a trouvé un crapaud, sans parler de l'intervalle de temps écoulé entre l'ouverture du caillou et la découverte du crapaud.

Les cas de crapauds inclus dans la pierre et que cite M. A. de Rochas, depuis Ambroise Paré, sont au nombre d'une trentaine. Il est tout à fait superflu de les discuter, car on n'est nullement assuré de connaître les circonstances qu'il importerait de connaître.

Le plus récent est probablement celui du crapaud de Blois, qui fit le sujet de plusieurs notes publiées en 1906 dans "l'Intermédiaire des chercheurs et curieux", et que M. de Rochas rapporte avec quelque détail.

En 1851, des ouvriers travaillaient à approfondir un puits près de la gare de Blois. A un mètre au-dessous du fond ils trouvèrent un gros silex qu'on brisa, à la sortie du puits. Et on y trouva un crapaud logé dans une petite cavité divisée en deux par la fente qui dédouble la pierre. Il s'échappa, mais on le remit en place, et on rapprocha les deux moitiés du silex qu'on laissa là, entouré de gravats, sans s'en occuper autrement. C'est après quatre jours qu'on eut l'idée de la montrer à une personne qui la présenta à la Société des Sciences et Lettres de Blois. Une enquête fut faite, et aussi un portrait du crapaud avec son enveloppe. Jamais on ne le vit expulser les résidus de la digestion. C'était un pur esprit.

On le fit connaître à l'Académie des Sciences, en juillet: Duméril lui consacra un rapport. Mais divers académiciens manifestèrent du scepticisme: Magendie fit entendre des remarques dubitatives, et Serres déclara que l'observation "n'ajoute rien à la science".

Le crapaud fut-il péniblement impressionné de ces doutes? Toujours est-il qu'il mourut une semaine plus tard. Son aventure provoqua la publication de quelques cas analogues, à l'Académie des Sciences. Mais ceux-là, non plus, n'ajoutaient rien à la science. Et il en sera de même pour tous ceux qui n'auront pas pour répondant un témoin ayant à un degré particulier du sens critique et de l'observation.

L'expérimentation, il est vrai, pourrait nous renseigner dans une certaine mesure.

Ainsi, à propos d'un crapaud trouvé dans un mur au Raincy, mais pouvant avoir une quarantaine d'années, Hérissant fit des expériences à la requête du duc d'Orléans, et enferma des crapauds dans du plâtre: on en retrouva de vivants au bout de dix-huit mois.

Mais que valait l'expérience?

L'expérimentation, il est vrai, pourrait nous donner des renseignements précis sur le cas des crapauds, ne résoud pas le problème, mais elle fournit des indications intéressantes. Et c'est à elle qu'il faudrait avoir recours. Mais on hésite souvent à entreprendre des expériences qui devront durer de nombreuses années.

Henry de Varigny.

BULLETIN DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

Sommaire.

Rédaction et Administration: *La Société du Parler Français au Canada*, Université Laval, Québec.

buissons s'ils ne cachaient pas le corps de son enfant.

"Il n'y a pas de morts de ce côté, dit Heyward; le massacre n'a pas eu lieu ici.

—Cela est clair, dit Oeil-de-Faucon avec un sang-froid imperturbable, la jeune fille a passé par ici, ou ceux qui l'ont enlevée...

—Oui, Uncas, vous avez raison, elle a dû fuir de ce côté; son voile s'est accroché là, il s'est déchiré... Cherchons maintenant sa trace, nous la trouverons; un Indien reconnaîtrait dans l'air les marques du passage d'un oiseau-mouche.

—Que Dieu vous bénisse, homme excellent! disait Munro. Mais où peuvent-elles avoir fui? Où retrouverai-je mes deux filles?

Le jeune Mohican, qui avait déjà commencé ses recherches, poussa encore un cri; ils coururent de ce côté, et virent le jeune homme agitant un second morceau du voile de Cora trouvé sur la même lisière du bois.

"Doucement, doucement, dit Oeil-de-Faucon en étendant sa longue carabine pour arrêter Heyward, qui se lançait en avant. Un pas fait sans précaution peut nous créer une heure d'embarras. Nous sommes sur une piste, il convient de bien observer.

—Mais par où faudra-t-il prendre pour suivre cette piste? demandait le major dévoré d'impatience.

—Cela dépend des circonstances, répondit gravement le chasseur: si elles se sont sauvées seules, elles ont dû errer au hasard, et peut-être sont-elles tourné sur elles-mêmes sans s'éloigner beaucoup; si, au contraire, elles sont tombées entre les mains d'un sauvage, elles sont peut-être déjà sur les frontières du Canada."

Et, voyant l'impression pénible que causait cette supposition au vieillard et à Duncan:

"Qu'importe! ditil, nous voici, les deux Mohicans et moi, à un bout de leur piste; nous arriverons à l'autre, quand il serait à cent lieues.

—Pas si vite, Uncas! vous oubliez que des pieds légers ne laissent pas de traces bien profondes.

—Hugh!" cria Chingachgook, fixant de ses regards ardents une trace empreinte dans le sol; et, croyant la reconnaître, il s'en approchait avec autant de défiance que s'il eût vu un serpent.

"C'est le pied d'un homme! s'écria Duncan. Hélas! elles sont prisonnières.

—Cela vaut mieux que de mourir de faim dans les bois, dit avec calme le vieux chasseur; voyons, est-ce l'empreinte d'un soulier ou d'un mocassin?"

Uncas s'agenouilla, écarta les feuilles sèches, considéra longuement la marque du pied; puis il se releva, et dit avec assurance:

"C'est le Renard-Subtil.

—Encore! toujours! dit le vieux chasseur: il faut pourtant que mon tueur de daims fasse connaissance avec sa peau." Puis il ajouta: "Il peut y avoir méprise: un mocassin ressemble bien à un mocassin:" et il se pencha à son tour, examina la trace avec attention, et dit:

"Vous avez raison, Uncas. Mais regardez à votre tour, sagamore."

Chingachgook, toujours silencieux, s'agenouilla comme avait fait Oeil-de-Faucon.

"C'est le Renard-Subtil. C'est lui qui emmène la jeune dame aux cheveux noirs.

—Et Alice? demanda Heyward d'une voix tremblante.

—Nous n'avons encore aucun indice qui trahisse la présence de la jeune fille, dit le chasseur, regardant attentivement autour de lui. Mais qu'est-ce que je vois là-bas au pied de ce buisson?"

Uncas rapportait déjà l'objet: il le remit au chasseur, qui ne put s'empêcher de rire de bon coeur, en reconnaissant le sifflet du chanteur.

"Au moins il a su rester fidèle à son poste, dit le major.

—Mais mon Alice! répétait le vieux Munro, ne trouverons-nous pas la trace de son passage? A-t-elle été entraînée d'un autre côté? Est-elle restée morte sur le champ de carnage? Ai-je passé à côté de son corps sans reconnaître ma fille?

—Calmez-vous, disait le vieux chasseur, suivons d'abord cette piste: si nous ne retrouvons pas la trace de votre enfant, nous retournerons dans la plaine chercher une autre voie."

Les deux Indiens avaient déjà distancé le groupe, et, arrêtés à une centaine de pas en avant, ils examinaient des signes nouveaux. Ils parlaient, contrairement à leur habitude, avec vivacité, à voix haute, et s'arrêtaient pour se regarder avec des marques évidentes de satisfaction.

"Il faut qu'ils aient trouvé le petit pied," dit Oeil-de-Faucon, courant en avant; puis il revint presque aussitôt en criant: "Tout s'explique: ils sont partis à cheval, et ils ont pris, vers le nord, le grand sentier du Canada.

—Cela n'est point la preuve qu'Alice soit avec eux."

A ce moment Uncas présentait au major un petit bijou qu'il venait de ramasser dans les broussailles, et qu'Heyward reconnut aussitôt pour avoir appartenu à la jeune fille: il se souvint qu'elle le portait le matin de l'évacuation du fort.

Le doute n'était plus possible: les deux jeunes filles avaient été emmenées par Magua: il faudrait, afin de pouvoir les rejoindre, traverser d'immenses déserts et marcher bien des jours et bien des nuits avant de les atteindre. Le jeune officier voulait se lancer sans retard à leur poursuite.

"La course durera longtemps, lui dit le vieux chasseur; les Indiens ne partiront pas pour une semblable expédition sans avoir fumé devant le feu du conseil, et, bien que je sois un blanc dont le sang est sans mélange, j'approuve cet usage, car il donne au moins le temps de la réflexion. D'ailleurs, le soleil va se coucher, et nous risquerions de perdre la piste pendant la nuit. Nous allons chercher un abri dans les ruines du fort, et demain matin, frais et dispos, nous nous mettrons en campagne."

Uncas eut bientôt fait de préparer un abri pour Munro et son jeune compagnon; le major y conduisit le vétéran; mais, le laissant à sa douleur, il ne tarda point trop agité pour dormir, à retourner en plein air, aimant mieux se promener au milieu des débris encore fumants de la citadelle. Il aperçut à quelque distance Oeil-de Faucon et ses deux compagnons, qui, après avoir allumé du feu, prenaient leur repas du soir. Il jeta ensuite les yeux autour de lui, et reconnut des horizons familiers, où les dernières scènes que nous avons racontées avaient laissé une profonde impression de tristesse et de mort; il sentit son âme envahie par un effroi dont il ne restait pas maître. Bientôt il crut entendre dans la plaine, où tant de morts étaient encore étendus, des sons inintelligibles, bas et confus; il lui sembla qu'on marchait vivement au milieu des cadavres; il appela le chasseur à voix basse. Celui-ci reconnut promptement, dans le bruit qui avait inquiété le jeune officier, la preuve que les loups étaient descendus en grand nombre dans la plaine. Un incident troubla pourtant la soirée: le chasseur crut entendre, à son tour, un bruit supect; il envoya Uncas à la découverte, et, pendant que celui-ci rôdait dans l'ombre, Chingachgook, resté en pleine lumière auprès du feu, fut attaqué par un sauvage dont la balle ne fit que disperser les tisons du foyer sans atteindre le sagamore. Bientôt après, on entendit au bord de l'Horican le bruit de la carabine d'Uncas, promptement suivi de la chute d'un corps dans l'eau; puis le jeune sauvage ne tarda guère à rentrer, portant à sa ceinture la chevelure de l'agresseur. Le reste de la nuit devait être plus calme. Le major reprit sa promenade à travers les ruines, et le chasseur et les deux Mohicans tinrent conseil et délibérèrent sur ce qu'ils avaient à faire.

Tous les usages indiens furent observés: chacun d'eux tira trois fois quelques bouffées de fumée de la même pipe allumée par Chingachgook, chef du conseil. Le Mohican prit ensuite la parole, exposa son opinion, et laissa Oeil-de-Faucon lui répondre; il répliqua avec calme, et écouta de même les arguments de son interlocuteur. Uncas suivait avec attention cette discussion, mais n'y prenait point part. Enfin Oeil-de-Faucon lui demanda son avis: le jeune Indien se rangea modestement au sentiment de son père.

Le chasseur, pour gagner du temps, voulait traverser le lac Horican; les Delawares persistaient à vouloir suivre la piste laissée à travers la forêt par les ravisseurs et leurs malheureuses victimes.

Le chasseur écouta Uncas avec le plus grand calme, lui donnant tout le loisir de développer ses idées et d'appuyer de nouveaux arguments les conclusions de son père; mais il ne céda point cependant à toutes ces raisons. Il reprit la parole, peignit la lenteur de leur marche dans les bois, surtout en compagnie des deux officiers, le danger de trouver la forêt occupée par les sauvages; il fit ressortir l'avantage qu'offrait une barque, ne laissant après elle aucune trace, et l'obligation dans laquelle ils étaient de faire diligence.

Pendant qu'il parlait, le visage des deux sauvages reflétait toutes ses idées; la conviction s'insinuait doucement dans leur esprit, et bientôt ils lui donnèrent des marques d'adhésion, montrant bien avec quelle candeur et quelle simplicité ils se rangeaient à son avis.

La détermination prise, nul ne revint sur le sujet traité; et, l'instant d'après, Oeil-de-Faucon, qui n'était point de garde, dormait déjà, étendu de tout son long auprès du feu.

Une heure encore le père et le fils s'entretinrent doucement, tendrement même: Chingachgook, ayant dépouillé toute cette austérité, cette froideur qui lui étaient habituelles, se montrait sous un jour nouveau, souriant aux répliques de son fils, charmé de l'entendre et de l'admirer.

Le major était surpris et ému à la vue de cette scène de famille, non dépourvue de noblesse et de grandeur. Ces deux hommes, qu'il connaissait seulement depuis quelques jours, lui apparaissaient sous un aspect nouveau.

Ils avaient déjà toute sa confiance: ce n'était pas la première fois qu'il rencontrait des sauvages intelligents et dévoués, mais il n'en avait jamais vu d'aussi généreux; et à cette heure il ne se contentait plus de leur garder une vive reconnaissance, ce sentiment allait en lui jusqu'à l'admiration.

(*A suivre.*)

AU COLLEGE

AUTOUR DE LA PREMIERE DIVISION

Déception. Oui, nous avons été déçus. Nous comptions avoir notre revanche, et nous ne l'avons pas eue! A qui la faute? A vous, nos joueurs. Votre jeu individuel a été bon, sans doute, et vous avez réussi à tenir tête à vos adversaires. C'est déjà quelque chose, puisque l'autre équipe avait trois joueurs de la ligue sénior indépendante. Mais nous attendions et nous avions le droit d'attendre mieux que cela de vous. Au lieu d'aboutir à un résultat nul (1 à 1), vous auriez gagné facilement cette partie en y mettant le jeu d'ensemble qui vous avait si bien réussi contre les Fédérés A. Ce jeu d'ensemble, vous l'avez ignoré. Chacun de vous a voulu faire son petit point par lui-même. Et quel fut le résultat? Vous avez perdu plusieurs occasions certaines de faire des points, et vous avez lancé à côté des buts ou vers la lune. (Etat-ce bien le temps de vous occuper de la lune?) Les plus coupables ou, si vous préférez, les moins excusables sont précisément ceux qui devraient donner l'exemple de l'ensemble.

Vous avez ressenti l'insuccès partiel de mardi dernier. Nous l'avons ressenti autant et peut-être plus que vous. Si vos succès nous réjouissent, vos échecs même partiels ne nous laissent pas indifférents. Ne soyez donc pas surpris si nous prenons la liberté de vous parler franchement.

Allons! mettez-vous à l'oeuvre et prenez l'habitude du jeu d'ensemble dans vos pratiques. Alors, les autres parties seront des victoires aussi belles que celle du 20 janvier, et nous oublierons la journée du 27.

* * *

Agriculture. L'agriculture en février est une chose peu rare au Manitoba! L'agriculture sur la glace, c'est épatant! Toutefois, cet après-midi, l'on verra l'agriculture sur la glace. Oh! ce ne sera pas l'orge et le blé germés comme dans une terre fertile; mais l'on pourra voir le caoutchouc poussé sur toute la surface glacée. Nos représentants et les élèves du collège d'agriculture nous fourniront ce spectacle. Nous avons de fortes objections à ce que les agriculteurs remportent la palme, et nous les ferons valoir d'une manière irréfutable. Non contents de se défendre, nos représentants, c'est-à-dire nos joueurs vont prendre une offensive énergique. Et il faudra que les braves agriculteurs emploient tout leur agrès aratoire à boucher les buts ou, du moins, que leur gardien se serve d'une immense pelle, s'ils ne veulent pas essuyer une défaite complète.

* * *

Procédés divers. Jeudi dernier, le thermomètre marquait -12o farenheit. Par une température semblable, qui donc songerait à faire du blanchissage en plein air? Les équipiers du capitaine Schnerch y songèrent: plus que cela, ils mirent leur plan à exécution en administrant un vrai blanchissage au club Gagné. C'est une opération que les Gagnéistes n'ont pas goûtée et qu'ils ne veulent plus subir. Ils attendent avec anxiété le jour de la revanche.

Les capitaines Müller et Doiron Après avoir fiévreusement pourchassé la rondelle pendant toute la partie, ils partagèrent les points en bons camarades et en prirent chacun trois. Après tout, une partie nulle est encore mieux qu'une déconfiture.

* * *

Chez nos cadets. Le capitaine Lou eut plus de peur que de mal: toutefois il eut une peur bleue. Privé des services de son meilleur avant, son club dut faire la lutte à celui du major Cusson. Celui-ci avait chauffé à blanc l'enthousiasme de ses joueurs: il fallait à tout prix remporter la victoire: la première place était en jeu. Les hommes du major multiplièrent firent les choses plus à l'amiable. les assauts contre la forteresse du capitaine, et l'on put croire que le succès couronnerait leurs efforts. Mais la guigne les guettait. Trois fois la petite rondelle se glissa entre les multiples jambières de leur garde-buts avant que celui-ci pût la voir. Et la victoire leur échappa encore une fois. Le capitaine Lou est aux oiseaux.

* * *

Lutte commerciale. Samedi, les jeunes du 3e préparatoire ont essayé leurs forces contre leurs aînés du 1er et du 2ème cours commercial. Les vétérans n'avaient pas de *grands astres* sur leur équipe, mais les jeunes en avaient un: le célèbre Henri X... Malgré cela, les vétérans firent bonne figure et prouvèrent que l'âge ne leur a pas fait perdre l'adresse et l'agilité. Le résultat final, 3 à 3, montre que la partie fut contestée. Les gardiens de buts se distinguèrent, faisant des arrêts qui les surprirent eux-mêmes.

* * *

Sensation en perspective. Les membres du club "Les Etoiles" s'entraînent régulièrement. Grâce aux sages conseils de Léon, ils seront bientôt prêts à supporter les fatigues d'une lutte ardue. Ils lanceront alors un défi aux élèves de Belles-Lettres. Si ceux-ci sont assez braves pour relever le défi, nous verrons une partie sensationnelle.

* * *

Hier, lundi, en la fête de la Purification de la sainte Vierge, le R. P. Augustin Messier, s.j., préfet de la récréation des Grands, prononçait ses voeux solennels à la messe de 6.30 heures. Nos félicitations au R. P. Messier. Nous lui souhaitons de longues années, fructueuses en oeuvres de zèle et de dévouement au service du Seigneur.

* * *

AU CERCLE PROVENCHER

Dimanche soir, importante réunion au Cercle Provencher. Le président lui-même, Anatole Bohémier, donna la conférence. Le sujet intéressant qu'il traita avec une logique serrée fut la légitimité du soulèvement des Métis, en 1869-70.

D'abord le gouvernement canadien *n'avait pas le droit* de faire arpenter les terres du Manitoba avant que la Compagnie de la Baie d'Hudson ne lui eût fait le transfert.

En second lieu, les arpenteurs *n'avaient pas le droit* de s'approprier les terres des Métis: le droit de propriété est sacré.

En troisième lieu, la Compagnie de la Baie d'Hudson, en vendant le territoire, *n'avait pas le droit* d'en vendre les habitants qui étaient des hommes libres, et libres aussi d'entrer dans la Confédération Canadienne.

Les Métis français, entre autres, avaient à sauvegarder des intérêts religieux et nationaux, tels que leurs écoles et la langue française: il était donc juste et raisonnable qu'ils fissent leurs conditions lesquelles furent enfin acceptées par le gouvernement fédéral dans l'Acte du Manitoba.

Ce qui montre bien la loyauté de Riel, fut, en 1871, sa résistance au mouvement des Féniens, malgré les persécutions qu'il subissait alors de la part des Ontariens. En cette occasion, il sauva réellement le Nord-Ouest à l'Angleterre.

Si nos amis, les Anglais, voulaient étudier cette question à la véritable lumière de l'histoire, ils verraient que le mouvement qu'ils s'entêtent à qualifier de *rébellion*, fut des plus légitimes.

DRAME DE LA FOLIE

Un jeune homme tue ses parents et se suicide

Orton, Ont., 28.—Dans un moment de folie, Edouard Simpson, âgé de 24 ans, demeurant dans le deuxième rang de Garafraxa-Est, tué son père et sa mère à coups de carabine. Sa soeur n'a eu que le temps de se réfugier chez des voisins.

Tandis que le père était allé en ville, le garçon prit une carabine "Winchester" et la déchargea trois fois sur sa mère, qui s'était jetée à ses genoux pour lui demander grâce.

Le père revint et avant qu'il ne fut descendu de sa voiture, il reçut une balle qui le tua instantanément. Le meurtrier rentra alors dans la maison où des voisins le renfermèrent en attendant la police.

Le jeune Simpson se montra quelques fois à la fenêtre, armé de son fusil.

Plus tard, le meurtrier, se voyant traqué, se logea une balle dans le coeur.

DEUX GROS NAVIRES SE FRAPPENT DANS UN EPAIS BROUILLARD

L'un est éventré et coule en moins de dix minutes. Les pertes de vie se chiffrent à 47,23 passagers et 24 membres de l'équipage.

Norfolk, Va., 30.—L'Atlantique a une nouvelle catastrophe à son actif déjà très chargé. Le navire Merchants and Miners a frappé en plein flanc, pendan un brouillard très dense, le Monroe de la ligne Dominion. Presque coupé en deux troncons, le Monroe sombra en moins de dix minutes à vingt milles au large de Hog Island.

Les pertes ne sont encore connues que par le télégraphe sans fil. On sait cependant qu'elles s'élèvent à quarante-sept dont 23 passagers et 24 membres de l'équipage. Trente-et-un passagers et cinquante-cinq membres de l'équipage se sont sauvés soit en tout quatre-vingt six.

Le capitaine et tous les officiers à l'exception d'un se sont sauvés.

Le Monroe avait quarante-six passagers de première, huit de seconde et un équipage de soixante-dix hommes.

Il mesurait 346 pieds de longueur, 46 pieds de largeur et 28 de profondeur. Il était évalué à $225,000.

JELE DANS LES BRAS DE SA MERE

Une famille s'égare. On leur refuse tout abri et on les rejette dans la tempête.

Moose Jaw, Sask., 1.—On vient d'apprendre le pénible récit de la mort d'un bébé de un an et demi dans le district d'Estevan. Le pauvre petit est mort gelé dans les bras de sa mère.

Un fermier allemand retournait chez lui avec sa femme et ses deux enfants. La tempête s'abattit sur eux si forte, si dense, si sombre qu'ils perdirent leur chemin. Découvrant auprès de leur route une lumière, ils se dirigèrent vers elle. C'était la résidence d'un fermier de leur nation. Ils demandèrent à s'y abriter contre la tempête mais on le leur refusa, leur disant de marcher encore six milles qu'ils trouveraient une seconde résidence.

A contre coeur, ils reprirent leur route mais ne marchèrent pas longtemps avant de constater qu'ils avaient de nouveau perdu leur route. Finalement ils rencontrèrent sur leur route une autre ferme, ils y furent les bienvenus et y reçurent l'hospitalité. Là on découvrit que le petit bébé n'avait pu résister et qu'il était mort entre les bras de sa mère dont la poitrine ne pouvait le réchauffer. On ignore le nom du fermier qui a refusé de recevoir les voyageurs. Dans tout le district d'Estevan on est soulevé contre cette lâche et inhumaine conduite.

INCENDIES A MONTREAL

Un quart de million de pertes

Montréal, 1.—Trois incendies qui se sont déclarés en moins d'une heure ont taillé à nos pompiers une rude besogne et causé des pertes s'élevant à $250,000. Le plus grave a été celui qui a détruit l'édifice de la Merchants Clothing Co., rue Notre Dame Ouest, au milieu d'un district commercial.

A la même heure à peu près le feu se déclarait à l'Institut des Sourds et Muets dans le nord de la ville. Un troisième éclatait au même instant sur les quais.

ACCUSES DE FRAUDE

Quatre directeurs de l'Union Life sont arrêtés

Toronto, 28.—A la suite de l'enquête ordonnée par M. White, ministre des finances, sur les affaires de la défunte compagnie d'assurance Union Life, quatre directeurs de cette compagnie et de la National Agency Company seront arrêtés sous accusation de tentatives de fraude.

Ces directeurs sont MM. H. Pollman Evans, président, docteur G.-E. Mellicamp, vice-président, Sarry Symons, C. R., de Toronto, et F. G. Hughes, de Galt, directeurs-gérants.

Les procédures relatives à leur arrestation ont été faites en secret. Un peu avant trois heures, le détective Montgomery arrêta M. Symons, C. R., à son bureau.

Chez le dotceur Mellicamp, la police apprit que ce dernier était au sénatorium Somewood, à Guelph. Les autorités de Guelph le feront arrêter.

Les autoriés de Galt ont donné avis à la police de Toronto que M. Hughes n'était pas chez lui et qu'on n'a pu se procurer aucun renseignement sur ses allées et venues.

On a aussi appris que M. Evans est parti pour l'Europe il y a deux semaines.

L'acte d'accusation contre les directeurs de la Union Life porte que de 1902 à 1909, Symons et ses trois collègues ont essayé de frauder en faisant au public de fausses représentations sur la valeur des actions de la National Agency.

Les directeurs sont aussi accusés d'avoir essayé de frauder en tentant d'augmenter illégalement l'actif de la Canada Provident Investment Corporation. Ils auraient porté le capital à $1,000,000 et fourni de fausses garanties.

MORT D'UN AUTRE CARDINAL

Seize vacances au Sacre Collège. On s'attend à un consistoire.

Rome, 31.—Le cardinal Casimir Gennari est mort aujourd'hui. Sa mort est due à une syncope. C'est le troisième cardinal qui meurt en moins de deux mois. Les autres furent les cardinaux Oreglia et Rampolla.

Le cardinal Gennari était né à Maratea, le 27 décembre 1839. Il fut appelé au Sacré Collège le 15 avril 1911.

Il y a maintenant seize vacances au Sacré Collège et l'on croit nécessaire la tenue prochaine d'un consistoire. On dément énergiquement au Vatican le rapport qui attribue à la maladie du Pape la tenue d'un consistoire.

Le prince Von Buelow, reçu en audience privée par le Pape, déclare qu'il l'a trouvé en meilleure santé que par le passé. Le Pape lui a semblé plus vigoureux qu'en 1912. C'est le premier hiver que le Pape, en dépit de la sévérité du climat, ne souffre d'aucun rhume.

JEUNE FILLE BRULEE VIVE

La mère se brule en tentant de la sauver.

Sainte-Rose de Watford, 28.—Un incendie qui a coûté la vie à une personne, Melle Lucia Provost, s'est déclaré lundi soir dans la maison de M. Firmin Provost, propriétaire de moulin de cette paroisse.

La cause du feu est inconnue. Il est probable que la défunte a voulu se servir de la lampe qui était allumée dans la maison, et qu'un faux mouvement a fait tomber cete lampe à ses pieds, communiquant ainsi les flammes à ses vêtements.

M. et Mme Provost étaient allés vaguer à leur affaires lorsqu'une lueur étrange leur apparut à la fenêtre. Mme Provost, n'écoutant que son courage, pénétra dans la maison où elle trouva sa fille couverte de flammes. Elle jeta sur elle un tapis pour les éteindre et essaya de l'entraîner au dehors. Mais les forces lui manquant elle dut fuir l'incendie non sans avoir éprouvé des brûlures aux mains.

Heureusement que M. Provost, averti, arrivait aussitôt, et il put pénétrer dans la maison et sauver sa fille qui respirait encore; mais elle ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Une foule de paroissiens s'étaient rendus en un clin d'oeil pour aider, mais tout fut inutile pour sauver quelque chose d'une certaine importance. Il n'y a pas l'assurance.

Les funérailles de Melle Lucia Provost ont eu lieu jeudi le 29 janvier.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos sympathies les plus sincères.

5 PERSONNES BRULES VIVES

Triste drame dans un village de Québec

Montmagny, 28.—La maison de M. Narcisse Proulx, de Notre-Dame du Rosaire, a été ravagée par les flammes, hier matin, vers sept heures. Cette maison était occupée par MM. Edmond Labrecque et Joseph Robin.

Cinq personnes ont été brûlées vives et une autre succombera probablement à ses blessures. Parmi les victimes se trouvent Mme Joseph Robin et ses deux enfants, Wilfrid, âgé de 12 ans, et un jeune bébé de 15 jours, ainsi que les deux enfants de M. Edmond Labrecque, âgés de 5 et 6 ans.

Ce grand malheur a jeté le deuil parmi la population de Notre-Dame du Rosaire. Cet incendie a été causé par une explosion produite en jetant du pétrole pour allumer un poêle.

M. Joseph Robin a été horriblement brûlé et il se pourrait qu'il succombe à ses blessures.

Le coroner tiendra enquête.

MOURANTE DANS LA NEIGE

Mort mystérieuse d'une jeune fille à Edmonton.

Edmonton, 31.—Melle A. Oddson, âgée de trente ans, employée dans une usine de confections, est morte mystérieusement hier soir.

Un peu avant minuit, elle a été trouvée dans la neige près de la voie des tramways. Elle était mourante et a expirée sans faire la moindre déclaration.

Ses lèvres étaient enflées mais la police n'a pu découvrir si elle avait été empoisonnée. Deux de ses soeurs vivent à Winnipeg.

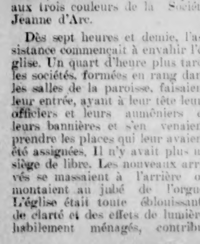
MANIFESTATION RELIGIEUSE AU SACRE-COEUR

Bénédiction solennelle d'une statue de Jeanne d'Arc. Eloquent sermon par le R.P. Duchaussois, O.M.I.

La bénédiction solennelle de la statue de Jeanne d'Arc, copie du chef d'oeuvre de Desvergnes, a été l'occasion de la plus belle manifestation religieuse qu'ait encore vue la paroisse du Sacré-Coeur.

Il n'y avait pas une place de libre. La foule couvrait l'arrière de l'église et débordait dans les allées. Elle avait envahi le jubé. Non-seulement toute la paroisse s'était rendue à cette fête mais Saint-Boniface y avait une forte représentation. La renommée du prédicateur, le R. P. Duchaussois, o.m.i., et celle de la réussite continuelle des manifestations religieuses au Sacré-Coeur expliquent une assistance si nombreuse.

Au choeur, nous avons remarqué les RR. PP. Allard, o.m.i., vicaire-général, P. Magnan o.m.i., ancien provincial, Gendreau o.m.i., ancien curé de Saint-Charles, J. Magnan o.m.i., supérieur du Juniorat de Saint-Boniface, Caron o.m.i., Beaudin o.m.i.. M. l'abbé Lee, curé de Saint-Edouard, M. l'abbé Caron, du Petit Séminaire de Saint-Boniface. Le R. P. De Mangelere s.j., se trouvait avec la Société Jeanne d'Arc dont il est l'aumônier.



Les fauteuils d'honneur, à l'avant de l'église, étaient occupés par M. Collon, président de la Commission Scolaire, Mme Collon, M. le docteur Lachance, maire de Saint-Boniface, et Mme Lachance.

Les Enfants de Marie, donatrices de la statue de Jeanne d'Arc, occupaient les bancs du centre de l'église. Elles portaient leur grand voile blanc et chacune avait sur la tête une couronne blanche. A gauche se trouvaient les Cadets du Sacré-Coeur; à droite, les représentants de toutes les sociétés de la paroisse et de la société Jeanne d'Arc de Saint-Boniface. Le choeur des chantres, au nombre de cent, et sous la direction habile de M. Poitras, occupa durant la première partie de la cérémonie, l'espace libre au pied de la statue. La statue de Jeanne, droite, les yeux tournés vers le ciel, d'une expression de vie intense, à la cuirasse blanche semée de fleurs de lys d'or, se trouve placée à gauche, entre le bleu Carillon Sacré-Coeur et le rouge sombre de la Ligue des Hommes. A l'opposé, à droite, flottait le beau drapeau aux trois couleurs de la Société Jeanne d'Arc.

Dès sept heures et demie, l'assistance commençait à envahir l'église. Un quart d'heure plus tard, les sociétés, formées en rang dans les salles de la paroisse, faisaient leur entrée, ayant à leur tête leurs officiers et leurs aumôniers et leurs bannières et s'en venaient prendre les places qui leur avaient été assignées. Il n'y avait plus un siège de libre. Les nouveaux arrivés se massaient à l'arrière ou montaient au jubé de l'orgue. L'église était toute éblouissante de clarté et des effets de lumière, habilement ménagés, contribuaient à mettre en plein la beauté de la statue de Jeanne d'Arc.

Après la récitation du chapelet, le R. P. Portelance o.m.i., fit tomber le voile qui la dérobait aux yeux de l'assistance et les lumières jouèrent, montrant à tous la beauté de cette copie de l'oeuvre du sculpteur Desvergnes. Les petits Cadets la saluèrent de vigoureux vivats scandés avec leurs bannières. Sous la direction de M. Poitras le choeur des jeunes filles massé au pied de la statue et appuyé par le choeur des hommes, chanta des chants de gloire à Jeanne d'Arc. M. Poitras rendit avec un grand succès un solo. M. Pepin tenait l'orgue. Puis le R. P. Magnan o.m.i., accompagné du R. P. Portelance o.m.i., vint bénir la statue.

Le R. P. Duchaussois o.m.i. monta alors en chaire pour prononcer le panagérique de Jeanne d'Arc. Il l'étudia sous les trois aspects de vierge, martyre et française. Durant une heure, il tint l'auditoire sous le charme de sa parole si douce, si prenante, si française, si française. Il nous montra la Pucelle modèle de pureté et comprenant de bonne heure la parole du Maître "Bienheureux les coeurs purs". De bonne heure la future libératrice de la France s'est détachée de toutes les affections terrestres, si jamais elle en eut, ne gardant place dans son coeur que pour sa famille, les petites compagnes des jours d'enfance et, plus tard, ses soldats qu'elle conduira à la victoire et dont elle fera les artisans de la libération du sol français. Les anecdotes succèdent aux anecdotes projetant une vive lumière sur la jeunesse de Jeannette. Puis c'est l'historique des apparitions, des entretiens mystérieux avec ses voix. C'est la vocation qui se dessine, c'est l'appel de Dieu qui se fait entendre à la petite Lorraine, c'est le commandement de Messire Dieu d'aller sauver la patrie, "le plus beau royaume après celui du Ciel", et d'en bouter l'Anglais dehors. Voilà Jeannette à l'armée. Mais l'armée de ces rudes temps n'est qu'une bande d'écorcheurs, de houspilleurs, de rustres qui selon l'expression du chroniqueur "enlevaient la chemise à qui en avaient et la peau à qui n'avaient pas de chemise". Une telle armée ne peut remporter la victoire et délivrer la France. Elle doit changer. A de bons soldats seuls, Messire Dieu donnera la victoire. Sur l'ordre de Jeanne, les "filles folles" sont chassées, les rudes soldats se confessent et communient. Jeanne a conquis l'armée. Son empire sur les coeurs est absolue. Elle conduit où elle veut cette armée d'écorcheurs.

Mais si Jeanne a été vierge, si sa pureté lui a valu de conquérir ses rudes soldats, elle a aussi été martyre. Elle a souffert, souffert dès sa jeunesse, à l'exemple de son divin Maître. C'est l'auréole de toutes les gloires vraiment grandes. Ce martyre commence avec les premiers appels de Dieu. Ce sont ses proches qui la traitent de voyante, d'hallucinée, ce sont les obstacles que de toutes parts l'on sème sur sa route, ce sont les difficultés qu'elle éprouve pour se faire conduire au roi. Jamais elle ne se plaint. Pas le moindre murmure, elle se résigne toujours. C'est la même charité qui accueille la trahison qui la livre, la vend à l'ennemie. Comme son divin Maître, elle est trainée de Caïphe à Pilate. Elel passe des mois dans de sombres prisons. On lui refuse les moindres consolations. Elle ne peut assister à la messe. L'ingratitude, l'abandon lâche par ceux-là même qu'elle a sauvés la frappent. Et toujours elle pardonne. Ce sont des paroles d'amour et de pardon qui s'échappent des flammes du bucher de Rouen.

Vierge et martyre, certes, ce sont deux grands titres à notre admiration, mais la gloire de Jeanne serait incomplète si elle n'était pas française. Oui, Française, elle le fut et dans l'âme et dans le coeur et dans l'esprit. Quelqu'un a dit de Jeanne qu'elle "était l'incarnation vivante de la France dans l'idéal de Dieu". Cette parole est belle mais celle de Jeanne l'est encore plus. "J'appartiens à la France; c'est pour cela que je suis née". Née pour la France, née pour la sauver, née pour l'arracher de l'Angleterre et à cent ans d'avance à la dissolution et à la déchéance du protestantisme. Jeanne d'Arc est née dans la partie la plus française de la France. Elle est Lorraine. Française, elle l'est par son langage si franc, si clair, si piquant. Voyez comme cette pauvre paysane, ignorante, manie facilement ce verbe incomparable. Et l'orateur prodigue les ancedotes. Elle est non moins française d'âme. Elle sent souffrir la France. Ses blessures ont leur répercussion profondes au plus intime de son coeur. La voilà sur les champs de bataille toute belle de courage et de bravoure. Les batailles se suivent et chacune est une victoire. Elle pousse ses soldats de l'avant, elle les encourage, elle les mène au triomphe. Toujours elle est aux premiers. La trahison l'a livrée à l'Anglais. Elle va mourir sur le bucher. Mais c'est bravement, à la française, sans défaillir qu'elle va mourir. C'est pour le salut de sa patrie que meurt Jeanne.

Jeanne a sauvé la France. Elle l'a sauvé de la domination anglaise mais elle l'a sauvée aussi du protestantisme. Ne l'oublions pas. C'est dû à Jeanne, c'est dû à la libération du sol français par la Lorraine si la France n'est pas passée au protestantisme, si elle est demeurée la Fille Aînée de l'Eglise.

Si Jeanne est la grande gloire de la France, elle appartient aussi au Canada français car l'un et l'autre ne sont que les deux branches d'un même fleuve et les eaux qui y coulent viennent de la même source. Ce que sont aujourd'hui la France et le Canada, ils le doivent à Jeanne d'Arc. C'est sa victoire sur l'Anglais qui a préparé le siècle qui devait donner la vie au Canada.

Il y a des pessimistes qui sonnent le glas de la France. Elle se meurt. L'Eglise ne peut plus compter sur elle. L'orateur crible de sarcasmes ces nouveaux prêcheurs d'oraison funèbre. La France ne se meurt pas, elle vit, elle agit. Témoin la France canadienne dont l'arbre fortement enraciné aux flancs du rocher québecois a poussé des rameaux dans toutes les directions. Témoin encore l'oeuvre de la propagation de la foi, le grand nombre de missionnaires français tombés au champ de l'apostolat.

La statue de Jeanne d'Arc, bénie ce soir, est tout un symbole. Elle est debout, position bien française. Restons debout et ne rampons pas.

"Un archevêque qu'on ne figure guère dormant ou se reposant lorsqu'il parle de lui—mais bien debout comme Jeanne d'Arc—votre archevêque vénéré, disait le 4 septembre 1910, au Congrès Eucharistique, dans l'immense vaisseau de Notre-Dame, devant 14,000 hommes, accourus là pour l'entendre et frémissant au contact de son âme de feu: Ah! messieurs, je ne suis pas de ceux qui professent que l'on doit mettre parfois son drapeau dans sa poche."

L'orateur termine en demandant à ses auditeurs d'être des hommes de coeur et en rappelant que le feu ne pouvant consumer le coeur de Jeanne on le jeta dans la Seine, la Seine qui se jette dans l'Atlantique dont les flots battent les rives de la Vieille France et de la Nouvelle France.

Les petits Cadets s'avancent et déposent autour de la statue leurs blancs étendards, puis les Enfants de Marie vont à leur tour déposer au pied de leur seconde patronne les blanches couronnes qu'elles portent sur la tête. Tout est accompagné de chants en l'honneur de Jeanne d'Arc. La manifestation se termine par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. Le R. P. Magnan o.m.i. officie assisté des RR. PP. J. Magnan o.m.i., et Boyer o.m.i. Le choeur de l'orgue rend de magnifiques chants. M. L.-S. Hélie, ténor, nous donne un superbe Laudate.

ACADEMIE STE-MARIE

La semaine dernière, l'on a décoré du ruban d'honneur, les modèles du pensionnat: les élèves qui depuis septembre se sont distinguées par leur amour du devoir. Vous avez deviné plusieurs noms, déjà, si vous connaissez notre personnel.

Premier pensionnat, rubans bleus: Melles Beatrice Whalen, Laetitia Préfontaine, Marie Boiteau, Edmée Cusson, Lilian Tremblay, M.-Louise Trottier, Florentine Parent, Eléonore Harper, Ellen-Manion.

Deuxième pensionnat, rubans verts: Melles Eva Emma, Inez Messner, Nina Paulson, Florence Kennedy, Elsie Wyrzykowski, Doris Stewart, Elisa Brault, Lyla Harper.

Pensionnat des petites, rubans rouges: Melles Mary Rignold, Cleme Emma, Antoinette L'Heureux, Frances Emma, Giselle Richard, Catherine Rignold, Irene Wallace.

Mentions honorables: Melles Bibiane Richard, Ruth Brown, Yvette Richard, Anna Prince.

Et les autres? Les autres n'ont pas reçu de distinction. Nous ne sommes pas méchantes pourtant: notre malheur est que les rubans ne se donnent qu'aux premiers modèles et l'on nous classe dans la seconde catégorie. Voilà!

Nous n'entendons pas être stationnaires et un complot tenu secret jusqu'ici, travaille sérieusement à de nouvelles promotions. Ce n'est pas une entreprise au-dessus de nos forces dit-on, il ne s'agit que de le vouloir pourvu que ce vouloir n'apparaisse pas trop tard... Les carillons de Pâques vous en porteront des nouvelles.

Le ruban n'est pas seulement un témoignage de bonne conduite, il est toujours accompagné de marques de confiance et de faveurs bien appréciées. Ainsi, jeudi soir, nos décorées du premier pensionnat recevaient une gracieuse invitation à dîner. La classe de l'école ménagère donnait des preuves de son double savoir-faire en reconnaissant le mérite et en préparant et servant elle-même les mets les plus substantiels, les plus délicieux. Nous avons bien *senti* la bonne aubaine que nous perdions. Quels parfums alléchants tout propres à faire venir l'eau à la bouche. Que n'apportaient-ils autre chose? Nous avons subi le supplice de Tantale, les petites semblaient croire à la ruse du Renard et de la Cigogne, mais il y a cette différence que nous n'avions pas reçu d'invitation et les bonnes odeurs s'exhalaient des plats sans être autorisées à nous faire une malice. Vers les six heures les héroïnes étaient reçues dans la salle à manger décorée de palmiers et de ses rideaux de dentelle, même les candélabres à lumières rouges étaient de la fête. On servit le repas dans le grand style. Les échos disent que tout se passa à l'entière satisfaction des heureuses conviées et à la louange de nos jeunes adeptes dans l'art culinaire. A quand les prochaines invitations? Qu'il me soit donné alors de contrôler d'une manière tangible ces témoignages si flatteurs.

Une future décorée.

ST-BONIFACE

Une forte délégation de la Société Jeanne d'Arc a assisté dimanche soir, au Sacré-Coeur, à Winnipeg, à la bénédiction d'une superbe statue de Jeanne d'Arc. Elle était accompagnée de son président M. J.-C. Bacuez et du R. P. de Mangalere s.j., son aumônier.

* * *

Nos Cadets ont, dimanche après-midi, sous la direction de leur aumônier, M. l'abbé Messier, fait l'élection de leurs officiers pour 1914. Le résultat fut comme suit:

Président: Charles Senez, 63 voix.

1er assistant: Noël Bougard, 85 voix.

2ème assistant: Willie Levêque, 27 voix.

Capitaines: Alexandre Pelletier, 68 voix; Alphonse Doucet, 64 voix; Albert Toupin, 61 voix; Amédée Pelletier, 53 voix; Saul Leclerc, 52 voix; Aman Menu, 42 voix; Camille Schwartz, 35 voix; Henri Levêque, 35 voix; Rolland Honde, 32 voix.

Chaque capitaine a le commandement d'un groupe de dix Cadets. Il doit rendre compte de leur conduite.

* * *

Jeudi dernier, à huit heures du soir, la compagnie "Shreaded Wheat Limitée" a donné un banquet sous le patronage des Dames Patronesses. Ce fut un succès et par le nombre des convives et par le menu servi. Mgr Béliveau et plusieurs membres du clergé y assistaient.

* * *

Dimanche soir, la Fanfare La-Vérendrye et le Choeur de la Cathédrale ont donné un concert à l'Hospice Taché au profit des orphelins. Il y eut salle comble. L'entrée était gratuite. On donnait à la quête qui fut des plus fructueuses.

* * *

Jeudi soir, l'Alliance Nationale a fait l'élection de ses officiers.

* * *

La Société des Artisans a fait l'élection de ses officiers pour 1914. Elle a réélu tous les officiers de l'an dernier.

La partie de cartes a été jouée à 15 tables. Mme C.-A. Lambert a gagné le prix des Dames offert par M. A.-C. LaRivière, second vice-président. Melle G. Lavoie a gagné le prix des hommes et M. J.-C. Marcoux le prix de consolation. Melle C. Bernier a gagné le prix de rafle.

Le programme de musique et de chant fut exécuté par Melle Eva Couture, pianiste, M. J.-A. Beaupré, M. Gilbert et Mme G. Germain.

M. le docteur Laurendeau avait donné le goûter.

AU SACRE COEUR

Melle C. Desrochers, fille de M. A.-B. Desrochers, épousera prochainement M. Emile Morin.

* * *

Les RR. PP. Portelance o.m.i. et Duchaussois o.m.i., sont allés rendre visite au R. P. Péran o.m.i., à Saint-Laurent.

* * *

Notre cercle de l'Alliance Nationale a fait l'élection de ses officiers cette semaine.

* * *

La troisième partie de Pedro a remporté un joli succès. Melle Patenaude et M. Cazenave nous ont donné un gracieux petit concert. Ils se sont fait entendre dans quelques-uns des morceaux de leur répertoire.

Mme H. Lauzon a gagné le prix des Dames, un très beau calendrier en argent offert par M. Peasly. M. J. Cazanave a gagné celui des hommes, une excellente boîte de cigares offerte par M. J. Caron, commissaire.

Mme Jules Gourdeau a gagné le prix de consolation pour dames et M. J.-A.-H. Legris celui des hommes.

A la partie de ce soir, il est offert en prix un très joli foulard en soie.

LE SCANDALE DE QUEBEC

Les trois accusés résignent. L'ex-député Mousseau est gravement malade.

Les deux conseillers législatifs, Bergevin et Bérard, ainsi que le député Mousseau, accusé d'avoir vendu leur vote, ont remis leur démission au premier ministre, Sir Lomer Gouin.

Sur motion de M. Armand Lavergne, les deux accusateurs ont comparu à la barre de la chambre. Puis sur l'ordre du conseil législatif, ils ont aussi paru à la barre de la chambre haute de Québec. A l'une et l'autre chambre, leur comparution a été l'occasion de séances mémorables et palpitantes d'intérêt. C'est avec un soulagement bien apparent que les députés et conseillers législatifs ont entendu les accusateurs déclarer qu'ils ne connaissaient aucun autre député ou conseiler législatif ayant vendu leur influence.

Après de longs débats, la législature québecoise a accordé l'immunité aux détectives qui témoigneront dans l'enquête qui va suivre.

* * *

Un premier incident et des plus dramatiques a marqué l'ouverture de l'enquête hier matin. M. Mousseau, ex-député, le premier accusé, devait comparaître et témoigner. Seul son médecin est venu déclarer que son état de santé ne lui permettait pas de venir. Les derniers événements l'ont tellement brisé qu'il est dans un état de semi inconscience, tout près de l'état comateux. Il ne peut même pas être examiné chez lui. Il refuse de manger et boire. Cet état peut durer des mois, même ne jamais disparaitre. On a souvent vu ces cas conduire à l'asile. Le docteur de Martigny ne peut dire si M. Mousseau vivra ou mourra. Il ne comprend absolument rien, ne parle pas et pour tout geste se pose la main sur le coeur. Il est impossible de secouer son indifférence. Dimanche, il n'a pris pour toute nourriture que quatre verres d'eau. Il pleure.

L'ABBE DESPRES MEURT A WEEDON

L'ancien curé de St-Georges chateauguay meurt presque subitement dans sa famille.

L'abbé Félix Després, ancien curé de Châteauguay et dernièrement desservant à Elie, est décédé presque subitement dans sa famille à Weedon Centre, Québec. Il était malade depuis plusieurs années, souffrant d'une violente affection cardiaque. La maladie l'avait forcé à quitter le diocèse de Saint-Boniface et à aller chercher le repos dans sa famille.

Il était âgé de 29 ans et prêtre depuis 1911. Il avait passé deux ans dans ce diocèse.

SEPT ANS AU PENITENCIER

Le magistrat condamne le policier Reid à sept ans d'emprisonnement. Il regrette de ne pouvoir lui imposer une plus forte condamnation.

John Westlake est, mercredi après-midi, appelé par la Commission Royale à dire ce qu'il sait de l'évasion de Krafchenko. Son témoignage laisse entendre que les relations maçonniques auraient lié Buxton et Krafchenko.

"Je suis un franc-maçon de haut grade et Krafchenko aussi est franc-maçon." Nous ne croyons pas à la corde et c'est pourquoi il va s'évader ce soir." C'était à peine sept ou huit heures avant l'évasion que Buxton faisait cet aveu à Westlake. C'était le motif de Buxton pour justifier l'assistance donnée au meurtrier. Westlake déclare qu'il n'a rien eu affaire ni à Reid ni à Hagel.

Maintes et maintes fois au cours de son témoignage Westlake a déclaré que Krafchenko, lorsqu'il était sous sa garde au bloc Burriss, lui a affirmé que son évasion était due au fait qu'il appartenait à la franc-maçonnerie. Souvent, Westlake tenta d'obtenir de Krafchenko des détails du complot mais vainement.

"Krafchenko, dit Westlake, coupa court à toutes mes questions en me disant qu'il était franc-maçon. Je suis franc-maçon, me dit Krafchenko. Comme tel je sais des choses qu'ignore tout homme qui n'est pas membre de la loge". Il semblait croire que cela expliquait tout.

Westlake dit qu'il hébergeait le fugitif chez lui parce qu'il craignait pour sa propre vie. Quand Buxton lui dit que le fugitif viendrait héberger chez lui, il fit remarquer que ce serait très dangereux mais Buxton répondit que ce le serait encore bien plus s'il refusait. Buxton lui dit qu'il représentait les amis de Krafchenko dans la haute comme maçon des premiers degrés. Le fugitif avait dans le monde des criminels un grand nombre d'amis prêts à l'aider.

Buxton avait promis à Westlake que le fugitif ne séjournerait pas chez lui plus d'une nuit.

Il devait le faire évader sous le déguisement d'une femme. Le fugitif se plaignit peu de temps après son arrivés chez Westlake que Buxton le négligeait. Il s'était rendu lui-même chez Westlake qu'il avait tenu à la pointe du revolver quatre policiers et qu'il en avait assommé un autre en s'enfuyant.

* * *

Malgré un appel à la clémence de la part de son défenseur, le policier Reid a été condamné à passer sept années au pénitencier de Stony Mountain. En entendant prononcer la sentence, Reid n'a pas dit un mot mais sa figure devint bleuâtre et il s'appuya sur le bord de la boite.

En prononçant la sentence, le magistrat Sir Hugh Macdonald a stigmatisé la conduite du coupable et déploré que la loi ne fut pas plus sévère à son égard. "Sept ans au pénitencier, ce n'est pas assez pour celui qui délibérément déshonore son uniforme, trahit la confiance des concitoyens." Si cela était en son pouvoir, il amenderait le code pénal afin de pouvoir lui infliger un plus rude châtiment. Dans l'armée, le crime de Reid lui mériterait une condamnation à mort. La loi ne saurait être trop sévère pour un homme qui aide un prisonnier à s'évader et qui lui met entre les mains une arme terrible sachant que cette même arme servira tout probablement contre son frère d'armes.

100 BOUTEILLES D'OPIUM

La police provinciale de Saskatchewan arrête 36 Chinois.

Régina, Sask.—Que le trafic du néfaste opium fleurit en cette ville ne fait plus de doute après le dernier exploit de la police provinciale. Elle a fait une descente chez Lee Lung, rue Broad, dans la nuit de mardi dernier et y a pincé toute une compagnie de fumeurs du dangereux narcotique. Trente-six Chinois ont été coffrés. De plus, une rigoureuse perquisition a révélé à la police une cachette contenant 100 bouteilles de boissons fortes et une énorme quantité d'opium. Tout a été confisqué.

Tous ces Chinois subiront leur procès. Cette capture fait honneur à notre police.